



**OBSERVATOIRE  
PARTENARIAL  
DES ESPACES  
AGRICILES  
ET NATURELS**

FÉVRIER 2021

# **Profil socio-économique des agriculteurs dans la métropole de Lyon**



# Contexte de l'étude

La Métropole de Lyon a confié une étude à l'Agence d'urbanisme (Urbalyon) sur les données socio-économiques des agriculteurs évoluant sur son territoire afin de mieux les connaître et d'adapter sa future politique agricole. Cette étude s'inscrit dans la suite de celle sur « L'agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon : mutations et enjeux » menée par Urbalyon en 2015 dans le cadre de l'observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels.

L'étude scindée en deux parties a pour objectif de mieux connaître les agriculteurs, leur profil socio-économique, leurs pratiques et leur lien au territoire afin d'adapter au mieux les projets de la Métropole les concernant.



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

# Sommaire

## A. Etude économique

1. Caractéristiques générales des exploitations de la Métropole p.6
2. Résultats économiques des exploitations agricoles p.8
3. Zoom sur les filières principales p.11
4. Le territoire des 50 km p.13

## B. Etude sociologique

1. Des participants aux profils, parcours et situations variés p.18
2. Une vie sociale relativement dense p.20
3. Des relations entre agriculteurs ambivalentes p.22
4. Tensions et dialogue avec les habitants p.24
5. Entre reconnaissance et défiance vis-à-vis du monde institutionnel p.26
6. Une démarche active et autonome de recherche d'information p.28
7. Internet, un médium qui suscite à la fois adhésion et prudence p.30
8. Une réelle appétence pour la formation p.32
9. La formation : sur le chemin de la transition et de l'innovation p.34
10. Des attentes de reconnaissance sociale... et d'aide opérationnelle p.36

## A. Etude économique

Pour étudier les situations économiques des exploitations agricoles, il a été décidé de s'associer à CerFrance, organisme spécialisé dans la gestion comptable des exploitations agricoles. En effet cela permettait de traiter une donnée sur près de 300 variables comptables et extra-comptables plus récente que le RGA 2010, de pouvoir comparer les résultats avec d'autres territoires (région, territoire des 50 km autour de la Métropole) et de mesurer l'évolution avec des années antérieures. CerFrance gère la comptabilité de près de 70% des exploitations du Rhône, ce sont en général des structures qui ont pour obligation de tenir une comptabilité. Cela exclut donc les petites structures qui n'ont pas d'obligation comptable (en dessous d'un certain chiffre d'affaires), certains doubles actifs, des exploitations qui font uniquement de l'achat/revente...

Pour comparer avec des données plus exhaustives, la DRAAF Rhône-Alpes nous a fourni l'échantillon complet de 273 exploitations appartenant à la Métropole (source Agreste, MSA 2019). Cela permet de vérifier la représentativité de l'échantillon de l'étude mais comporte un certain biais. En effet, CerFrance effectue un tri important de données pour supprimer les incohérences (éleveurs d'animaux domestiques, siège d'exploitation viticole situé sur la Métropole mais dont les terres sont en dehors...). Ce tri n'est pas effectif sur l'échantillon de la DRAAF.



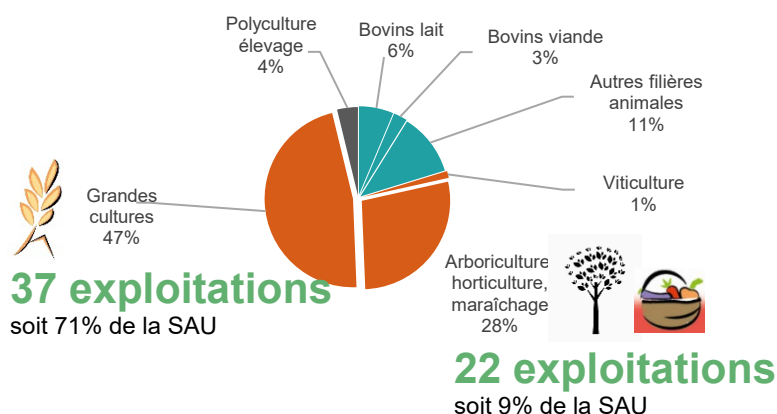
CERFRANCE Rhône & Lyon est une association de gestion et comptabilité appartenant au premier réseau français de conseil et d'expertise comptable. Composée de divers pôles de compétences avec des équipes en conseil : expertise comptable, droit des sociétés, droit du travail, paie, gestion d'entreprise, ... elle accompagne les entrepreneurs dans toutes les étapes de la vie de leur structure : le projet, la création, le développement et la transmission. Présente sur tout le territoire rhodanien et métropolitain avec douze agences, des comptables et conseillers au contact des chefs d'entreprise afin de les accompagner dans leur gestion et leurs projets au mieux des intérêts de chacun.



# 1. Caractéristiques générales des exploitations agricoles de la Métropole de Lyon en 2019

**L'agriculture périurbaine offre des conditions particulières pour l'activité agricole : un bassin de consommation proche mais une pression foncière importante. Le territoire de la Métropole n'échappe pas à ce phénomène. La situation économique des exploitations est très différente des autres territoires.**

Répartition des exploitations par filière



## DÉFINITIONS

**SAU** : Surface agricole utile composée des terres arables, des surfaces toujours en herbe et des cultures pérennes.

**OTEX** : Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production brute standard (PBS) de la production concernée dépasse deux-tiers du total.

**UTH** : Unité de travail humain

**Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun)** : société civile agricole de personnes permettant à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial.

**EARL (Exploitation agricole à responsabilité limitée)** : forme de société civile à objet agricole.



Près de la **1/2** des exploitations font de la **vente directe**



**6 exploitations bio** soit 8% labellisé (idem pour le Rhône)



**2,2 UTH** dont 1,5 UTH familiale 0,7 salariée

## Surreprésentation des grandes cultures céréalières et de l'arboriculture, de l'horticulture et du maraîchage

L'échantillon de CerFrance pour cette étude se base sur les données 2019 de **79 exploitations** après traitement statistique pour supprimer les extrêmes et les anomalies.

Deux filières de production prédominent sur le territoire de la Métropole de Lyon : les céréales et le groupe maraîchage/arboriculture/horticulture. A l'intérieur de ce second groupe, près de la moitié fait du maraîchage (12 exploitations sur 22 soit 15% du total).

L'échantillon de la Métropole se différencie du Rhône, territoire viticole et d'élevage bovins lait ainsi que des territoires plus larges (50 km et Rhône-Alpes) dominés par la polyculture élevage et les bovins lait. La présence de vente directe pour 46% des exploitations est un marqueur d'identité très fort. En effet, le Rhône est déjà, en raison de la présence de la viticulture et du contexte périurbain, un département référent avec 30% de vente directe. Les exploitations de la Métropole ont donc exploité davantage ce mode de commercialisation pour bénéficier du bassin de consommation.

La proportion d'exploitations certifiées en agriculture biologique est équivalente à celle d'autres territoires avec environ 8% de l'échantillon. C'est le taux de fermes en conversion qu'il est intéressant de regarder car

ENGAGEMENTS 2019 BIO (pas échantillon CerFrance)

Dispositif	Nbr d'exploitations	Surface en ha
Conversion à l'AB	22	557,319
Maintien à l'AB	14	271,460
Total	33	828,776

DECLARATION EN AB (RPG 2019)

Agriculture biologique	38	1023,168
------------------------	----	----------

ces fermes ne pouvant pas vendre leurs produits sous label bio, elles n'apparaissent pas dans la comptabilité mais témoignent pourtant d'un mouvement. En effet, en 2019, il y a deux fois plus de conversion que de maintien de fermes en agriculture biologique. Cela montre qu'il y a un phénomène récent de conversion au bio.

La proportion de surface en fermage est très importante et s'explique par un prix du foncier élevé et la spéculation exercée par les propriétaires fonciers (qui espèrent une affectation en constructible pour vendre leur terrain plus cher).

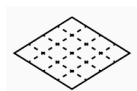
La filière élevage est de moins en moins présente sur la Métropole. On constate d'ailleurs une diminution de 2% pour les bovins lait entre 2015 (8%) et 2019 (6%). Il est important de comprendre que ce phénomène est irréversible : une fois que la collecte laitière se retire d'un territoire on ne peut pas revenir en arrière. Ces exploitations en milieu périurbain pâtissent des nuisances qu'elles génèrent auprès des habitants. Elles ont des difficultés à maintenir leur modèle économique basé sur des investissements de « foncier et bâti » importants et des filières de commercialisation longues. Cependant, les exploitations qui disposent d'un atelier de transformation et font de la vente directe s'en sortent très bien.

La filière équine est bien existante sur la Métropole. Sur l'échantillon de l'étude, il y a six exploitations ce qui correspond à 8% (contre 6% en 2015) et confirme la tendance à la hausse de l'emprise de cette activité sur les terres agricoles en secteur périurbain. Une activité de loisirs qui joue un rôle dans le maintien des prairies et des paysages contribuant au cadre de vie recherché par les habitants. Tout comme l'horticulture, l'élevage équestre fait partie des filières agricoles non alimentaires bien présentes dans le paysage métropolitain. Cette activité économique non négligeable permet, face au déclin de l'élevage, le maintien des prairies, un enjeu fort pour les paysages et le stockage du carbone.

L'analyse économique va permettre d'identifier les filières et les modèles agricoles les plus performants.



**89%** des surfaces en fermage ou métayage



**85 ha** par exploitation contre 49 ha pour le département (ceci s'explique par les types de production dominante : les céréaliers ont des tailles d'exploitations plus grandes que les vigneronnes)

#### Statut juridique des exploitations

Individuel	41%
Gaec	23%
EARL	27%
Autres	10%

**1 exploitation sur 4** en GAEC

#### MÉTHODOLOGIE

*L'échantillon de l'étude est-il représentatif de la diversité des exploitations du territoire ?*

*Sur l'échantillon exhaustif de la DRAAF (273 exploitations), il y a 36% de grandes cultures et 42% d'arbo-maraîchage contre respectivement, 47% et 28% sur l'échantillon CerFrance. Globalement, l'échantillon n'est donc pas dissonant. La sous-représentation du groupe maraîchage peut s'expliquer par le fait que les structures maraîchères sont souvent de petites tailles, c'est pourquoi elles n'ont pas besoin de déclarer des données comptables et n'apparaissent pas dans l'échantillon général de CerFrance.*

#### CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Une prédominance de deux filières sur la Métropole : grandes cultures et maraîchage/horticulture/arboriculture. L'importance de la vente en circuit court et en fermage caractéristique des milieux périurbains.

Source: Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise



## 2. Résultats économiques des exploitations agricoles de la Métropole de Lyon

L'analyse des résultats économiques des exploitations agricoles de la Métropole montre une grande dispersion.



**Une rentabilité économique très variable selon les exploitations**

En 2019, l'Excédent brut d'exploitation (EBE) moyen des exploitations de la Métropole s'élève à 60 875 €. C'est 3 000 € de moins que dans le Rhône et 8 000 € de moins que dans la région.

Le niveau moyen de l'EBE varie de 13 427 € pour les exploitations qui ont les moins bonnes performances à 104 627 € pour celles qui sont dans le quart supérieur.

Le profil des exploitations situées dans les quarts inférieur et supérieur est bien différencié :

- 84% des exploitations du quart inférieur font de la grande culture. Elles emploient 1,4 UTH (1,2 familiale, 0,2 salariée). Leur surface moyenne est de 104 hectares. Aucune n'est labellisée en bio. Les aides représentent 35 135 €.
- 74% des exploitations du quart supérieur font de l'arboriculture, de l'horticulture ou du maraîchage. Elles emploient 3,4 UTH (1,9 familiale et 1,5 salariée). La surface moyenne est de 29 hectares. Trois exploitations en agriculture biologique font partie du quart supérieur (sur les six de l'échantillon). Les aides représentent 8 405 €.

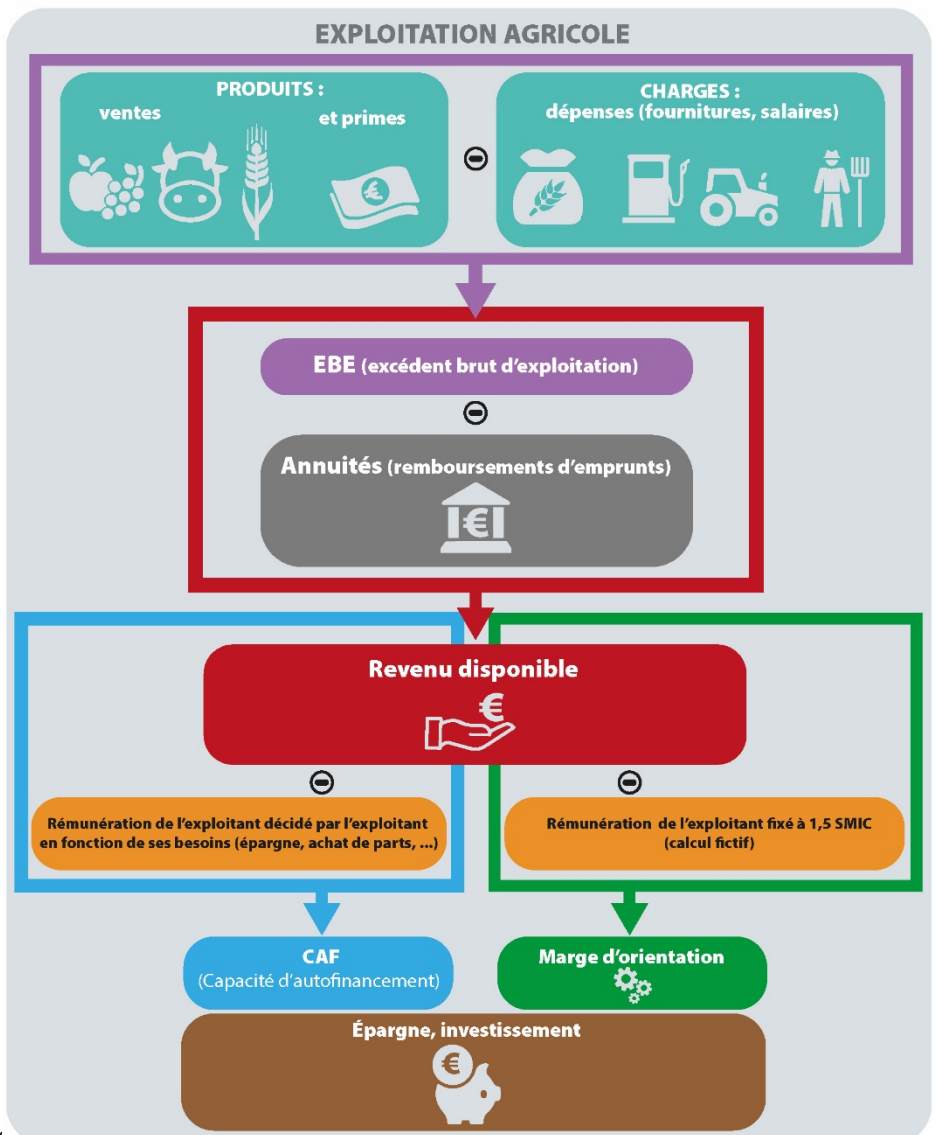


**Des capacités d'investissement plus fortes qu'en région**

Le revenu disponible s'établit à 43 746 €, sans différence significative avec les autres territoires mais importante entre les quarts inférieur et supérieur de l'échantillon. Cependant

Données 2019	Echantillon Métropole			Rhône	Rhône-Alpes
	1/4 inférieur	Ensemble	1/4 supérieur		
Excédent brut d'exploitation (EBE)	13 427 €	60 875 €	104 627 €	63 836 €	69 214 €
- Annuités et frais financiers à CT	16 161 €	17 129 €	15 579 €	22 224 €	28 360 €
= Revenu disponible	-2 734 €	43 746 €	88 848 €	41 612 €	40 854 €
- Rémunération exploitant	-2 716 €	41 191 €	82 192 €	33 603 €	34 786 €
= Capacité d'autofinancement (CAF)	-19 €	2 255 €	6 656 €	8 008 €	6 284 €
Marge d'orientation (rémunération fixée à 1,5 SMIC) / UTHF	-23 319 €	7 366 €	25 190 €	7 594 €	3 926 €

*Note méthodologique : les résultats de l'ensemble des exploitations sont comparés au résultat du quart des exploitations qui ont les moins bons résultats et au quart qui ont les meilleurs résultats. Le critère retenu est le ratio valeur ajoutée/produits.*





## DEFINITIONS

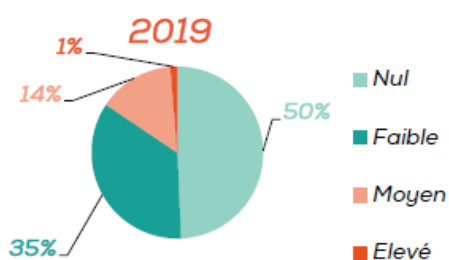
**EBE (Excédent brut d'exploitation) :** c'est la différence entre les produits et les charges (hors amortissements). L'EBE traduit la capacité de l'entreprise à gagner de l'argent pour rembourser ses emprunts, rémunérer ses dirigeants, autofinancer ses investissements et consolider sa trésorerie.

**CAF : Capacité d'autofinancement :** montant de la trésorerie potentielle générée par l'exploitation

**Marge d'orientation :** cela correspond au volant de ressources économiques disponibles pour piloter l'exploitation et préparer son avenir soit en l'orientant vers de nouveaux projets soit en consolidant sa trésorerie.

**Risque financier :** calculé selon la méthode des seuils de risque de l'INRA-CNASEA 1998. Quatre critères sont étudiés : dettes totales/passif ; dettes CT/actif circulant ; frais financiers/produits bruts ; revenu disponible/UTHF. Une note est attribuée à chaque indicateur en fonction de seuils déterminés dans l'étude. Le cumul des quatre notes établit le niveau de risque.

Risque financier calculé pour l'échantillon Métropole



	Métropole	Rhône	Rhône-Alpes
Total dettes	146 776 €	152 268 €	190 166 €
Total passif	331 104 €	361 882 €	432 661 €

les montants de rémunération sont plus élevés que sur les autres territoires (41 191 € contre 33 603 € dans le département et 34 786 € dans la région), ce qui conduit à une Capacité d'autofinancement (CAF) de 2 255 €, bien inférieure aux autres territoires (Rhône : 8 008 €, Rhône-Alpes : 6 068 €). Les exploitants de la Métropole ont donc tendance à se rémunérer plus fortement qu'ailleurs, peut-être que cela s'explique par un coût de la vie supérieure.

La CAF comporte un biais car elle dépend de la situation individuelle de l'exploitant (choix de gestion, coût de la vie, dépenses de logement, épargne). Pour une meilleure comparaison, il est préférable de regarder la marge d'orientation. Elle fixe la rémunération des exploitants à 1,5 SMIC net par UTHF. Cette fois ce sont les territoires du Rhône et de la Métropole qui ont des marges d'orientation presque deux fois plus importantes qu'à une échelle plus large (territoire des 50 km et Rhône-Alpes) : 7 400 € contre 4 000 €. Les exploitations ont donc une marge importante qui leur permet de faire de l'épargne de précaution et de faire face aux aléas économiques et climatiques (enjeu important dans le contexte actuel). Cette marge peut aussi leur permettre d'investir. Attention il existe des disparités importantes au sein de l'échantillon.



**Mais un risque financier qui traduit une situation financière moins stable qu'ailleurs**

Les indicateurs présentés jusqu'à maintenant traduisent la santé économique des exploitations sur l'année 2019.

Si l'on regarde maintenant le bilan financier qui présente les résultats sur plusieurs années et donc issus de l'historique de l'entreprise, on constate de moins bons résultats que sur la seule année 2019.

Le graphique indique que seulement la moitié des exploitations a un risque financier « nul » alors que sur les autres territoires cette proportion est supérieure de 10 points. Les exploitations de la Métropole sont donc plus nombreuses à être dans une situation financière critique (14% contre 10% dans le Rhône). Ceci s'explique par la présence des exploitations en grandes cultures qui tirent l'échantillon vers le bas, suite aux effets de la crise de 2013 qu'elles subissent encore et au fait qu'il n'y ait pas de viticulture sur la Métropole par rapport au département. Il y a de bons résultats économiques sur des filières viticoles à haute valeur ajoutée (crus de Beaujolais, Condrieu et Côte-Rôtie).

Les exploitations de la Métropole n'ont pas un endettement très important (inférieur à 50%) à comparer au territoire régional. Ce résultat est logique car ce sont surtout les productions d'élevage qui ont tendance à être plus endettées (investissement dans les bâtiments d'élevage). Elles ont donc plus de problème de trésorerie que d'investissements.



**La vente directe est un facteur de réussite économique**

Enfin si l'on regarde la répartition du revenu disponible par personne travaillant sur l'exploitation (UTHF), le graphique ci-dessous confirme une grande disparité de situations. Les données sont moins concentrées autour de la médiane que pour le Rhône (35% contre 42%). Cela traduit une agriculture à deux vitesses :

- La filière agricole qui présente les meilleurs résultats est celle qui réunit les activités de maraîchage, arboriculture et horticulture. La vente directe est également un facteur de réussite économique puisque 84% des exploitations ayant les meilleurs résultats de l'échantillon (quartile supérieur) utilisent ce moyen de commercialisation (contre 16% dans le quartile inférieur).
- A l'inverse, près de 30% des exploitations ont des

rémunérations en-dessous du SMIC, majoritairement des éleveurs et des céréaliers. Ce sont aussi les filières qui sont les plus aidées.

Un seul céréalier, en agriculture biologique, se démarque des autres. Il est celui dont le revenu est le plus élevé de tous les céréaliers. Cette donnée n'est pas représentative mais pose tout de même question. Si l'on recoupe avec les données 2019 de la DRAAF sur le bio, on constate plus de 500 hectares de grandes cultures en conversion au bio. C'est donc une stratégie déjà mise en place par les céréaliers pour faire face aux difficultés économiques. De plus, 4 des 6 céréaliers qui font de la vente directe se situent dans la moyenne et non pas dans le quart inférieur.

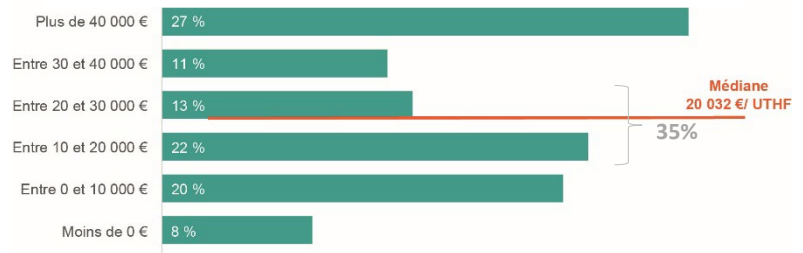
### Des charges qui confirment la spécificité du territoire de la Métropole

Le poste le plus élevé est celui des charges de mécanisation. Il existe pourtant des systèmes de Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) qui permettent de faire des économies. Y-a-t-il une volonté de partage des outils sur la Métropole ? Les filières présentes ont-elles besoin d'outils spécifiques ? Il est vrai que les CUMA ont aussi le désavantage de devoir partager le matériel alors que les tâches agricoles doivent souvent avoir lieu au même moment (récolte, semis...).

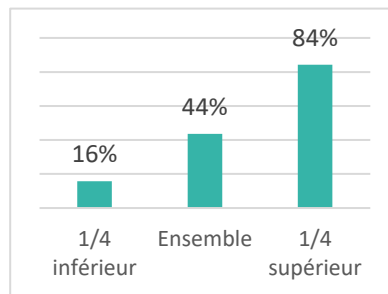
Les charges opérationnelles sont dominées par les charges de culture (45 955 € sur 59 437 € au total). Les charges de main d'œuvre sont plus élevées sur la Métropole et le Rhône en comparaison avec le territoire des 50 km et la région. Ceci confirme le poids du maraichage et de l'arboriculture dans l'échantillon qui a recours à une main d'œuvre saisonnière (ainsi que la viticulture pour le Rhône).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, du fait du prix du foncier élevé en territoire périurbain, le poids du foncier et du bâti est finalement moins élevé que sur les autres territoires (à 2 ou 3 points de pourcentage près). Ceci est le reflet de la précarité foncière des exploitants de la Métropole qui ne sont en fait que très peu propriétaires des terres qu'ils exploitent (89% des surfaces sont

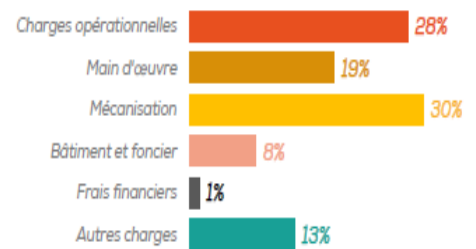
### Répartition du revenu disponible/UTHF



### Pourcentage d'exploitations en vente directe



### Répartition des charges



### CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Des exploitations arboricoles maraîchères et horticoles qui sont les plus performantes grâce à la vente directe notamment. Des exploitations en grandes cultures en difficulté et cherchant à se diversifier pour survivre.

Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise – Exploitation grandes cultures de Vincent Chabroud à Toussieu





Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

### 3. Zoom sur les filières principales de l'échantillon : céréales et maraichage

D'après l'échantillon général de CerFrance, deux filières semblent se distinguer par leurs résultats économiques : les céréaliers qui depuis la crise des céréales de 2013 connaissent de grandes difficultés économiques et les maraîchers qui bénéficient d'un bassin de consommation favorable.



**Des exploitations en grandes cultures qui sont moins performantes que sur l'ensemble de la région.**

Ce groupe rassemble 35 exploitations qui ont des tailles équivalentes aux exploitations céréalnières de la région Rhône-Alpes (128 et 127 ha en moyenne). Les cultures principales sont le maïs (44%), le blé (36%) puis le colza et le tournesol (6%). La productivité est meilleure pour les exploitations de la Métropole (chiffre d'affaires supérieur à l'hectare) : ceci peut s'expliquer par la présence de l'irrigation.

Il existe aussi un effet surface : les céréaliers les plus performants (quart supérieur) sont ceux dont les tailles d'exploitations sont les plus grandes.



Les résultats économiques démontrent que, de manière générale, la filière « grandes cultures » est en difficulté et plusieurs facteurs peuvent l'expliquer :

- la réforme de la PAC 2013 avec la réorientation des subventions ;
- les nouveaux producteurs issus des pays situés autour de la mer noire (Ukraine et Russie) qui bénéficient du réchauffement climatique et viennent perturber le marché à l'export vers les pays méditerranéens ;
- les aléas climatiques qui impactent les rendements et la qualité.

Indicateurs	Rhône-Alpes 2019	Métropole 2019		
		Quart inférieur	Ensemble	Quart supérieur
EBE	41 523 €	-8 668 €	43 791 €	88 571 €
Revenu disponible /UTHF	18 831 €	-20 039 €	14 437 €	35 122 €
Marge d'orientation/UTHF	-2 769 €	- 41 099 €	-6 623 €	14 062 €
Endettement	102 245 €	141 889 €	152 204 €	156 003 €
Aides globales	31 164 €	26 210 €	13 759 €	18 946 €

Au sein d'une filière économiquement fragile, les exploitations en grandes cultures de la Métropole sont davantage fragilisées : même si l'EBE est supérieur, l'endettement des exploitations fait chuter le revenu disponible/UTHF et la marge d'orientation (plus de 4 000 € en dessous de ceux de la région). Les charges sont aussi plus importantes sur le matériel, peut-être que les céréaliers ont moins recours au système de CUMA pour des raisons de disponibilité du matériel ou de besoin d'un matériel spécifique (semis direct, AB...).



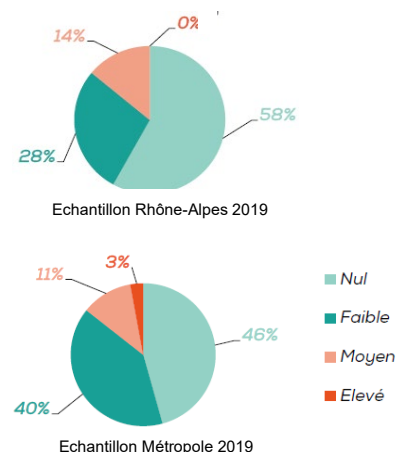
Enfin, le risque financier confirme les difficultés des exploitations céréalnières de la Métropole puisque 3% d'entre elles sont en situation très critique (contre 0% en région) et 40% en situation à risque (contre 28% en région).



Les perspectives d'évolution de cette filière en difficulté est le passage

en agriculture biologique ou la diversification vers d'autres productions sur des filières plus performantes. Le bassin céréalier de la Métropole pourrait représenter une réserve de foncier non négligeable pour développer des filières alimentaires à destination d'une consommation locale.

#### Risque financier (Exploitations céréalnières)





## Des exploitations maraîchères qui ont de meilleurs résultats que sur le reste de la région.

Il y a 11 exploitations en maraîchage sur la Métropole à comparer avec un échantillon de 35 exploitations sur Rhône-Alpes. Ce dernier est composé essentiellement de structures maraîchères en vente directe afin de se rapprocher des caractéristiques de l'échantillon de l'étude.

**Une surface moyenne plus petite qu'en région (5,4 ha contre 6,3 ha) pour une productivité équivalente.**

L'EBE/ha de maraîchage est supérieur sur la Métropole : les exploitations ont donc une meilleure rentabilité. Il y a probablement un « effet prix » du fait de la proximité avec un bassin de consommation au fort pouvoir d'achat.

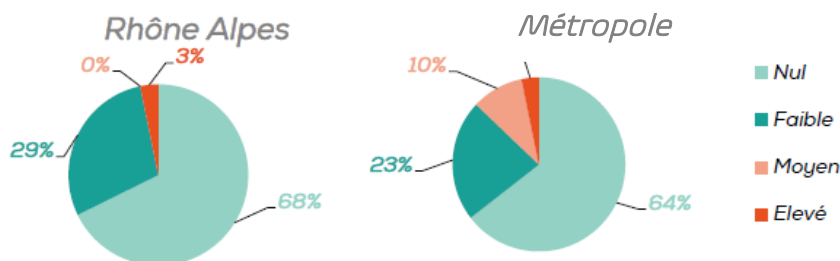
Le revenu disponible par UTHF confirme cette tendance : sur la Métropole, les exploitants ont gagné plus de 14 000 € de plus qu'en région. Même les exploitants du quart inférieur ont de meilleurs résultats que ceux du quart inférieur de la région (11 804 € contre 9 137 €).

Au sein d'une filière maraichage qui se porte bien, les exploitations maraîchères de la Métropole sont davantage performantes grâce notamment à la stabilité des marchés et donc le type de commercialisation qu'elles utilisent.

Les résultats sur le risque financier sont un peu hétérogènes : ceci peut s'expliquer par la forte proportion de nouveaux installés. En effet, le maraichage est une activité très technique qui demande du temps pour stabiliser ses rendements.

Indicateurs	Rhône-Alpes 2019	Métropole 2019		
		1/4 inférieur	Ensemble	1/4 supérieur
EBE/ha maraîchage	12 045 €	8 550 €	20 843 €	57 023 €
Revenu disponible/UTHF	38 058 €	11 804 €	52 598 €	53 304 €
Marge d'orientation/UTHF	16 458 €	- 9 256 €	31 538 €	32 244 €
Endettement	102 245 €	141 889 €	152 204 €	156 003 €
Aides globales	6 609 €	13 718 €	9 962 €	3 362 €

### Risque financier



### CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Les exploitations de la Métropole sont dans des situations extrêmes : les maraîchers les plus performants cohabitent avec les céréaliers les plus en difficulté. Cela se traduit par une grande disparité de situations économiques dans l'échantillon.

Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise – Exploitation maraîchère de Jean-Luc Morel à Chassieu



## 4. Le territoire des 50 km

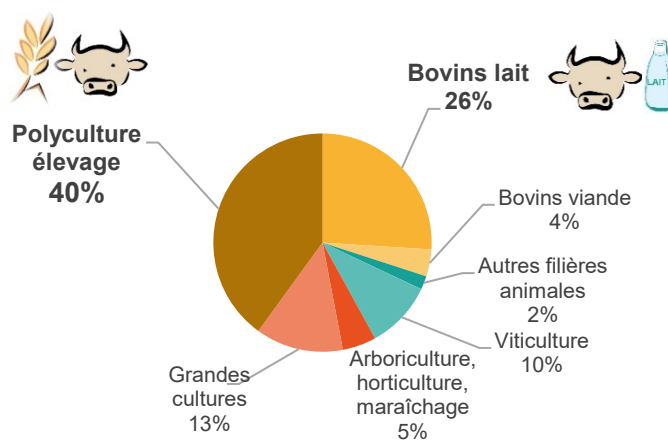
Afin de répondre à la mise en place du PATLy, Plan alimentaire territorial de la Métropole de Lyon, une étude spécifique sur le territoire des 50 km autour de la Métropole a été conduite (Métropole incluse).


Les données présentées ici portent sur 1 949 exploitations soit 53% des exploitations de Rhône-Alpes : cela s'explique par la densité d'exploitations dans le Beaujolais et la présence de secteurs très ruraux comme les Monts du Lyonnais.

**Surreprésentation de la polyculture-élevage (40%) et des bovins lait (26%).**

Le profil est assez proche des exploitations régionales (Rhône-Alpes) et beaucoup plus diversifié que dans la Métropole. Les grandes cultures ne représentent que 13% des exploitations et le groupe arboriculture/horticulture/maraîchage seulement 5%. La viticulture représente 10% des filières du territoire.

Répartition des exploitations par filière



 L'excédent brut d'exploitation s'élève en moyenne à 63 075 € en 2019. Il est inférieur de plus de 6 000 € à l'EBE régional. Cela peut s'expliquer par le peu de filières sous appellation (hors viticulture) sur le territoire des 50 km par rapport à la région Rhône-Alpes (fromages AOC, noix de Grenoble, volaille de Bresse...). Cependant, en raison d'annuités et de niveaux de rémunération inférieurs sur le territoire des 50 km, la capacité d'autofinancement est supérieure à celle de la région (7 498 € contre 6 068 €). Ils ont donc, en 2019, une meilleure capacité à faire de l'épargne de précaution. La marge d'orientation (CAF théorique calculée en rémunérant chaque UTH à 1,5 Smic) est quant à elle équivalente : 6 228 €

pour les 50 km et 6 284 € pour la région.

Si l'on compare à la Métropole, l'EBE du territoire des 50 km est supérieur de 2 200 € mais la marge d'orientation est bien inférieure : 6 228 € contre 11 336 €.

Cela s'explique par les annuités qui sont plus élevées pour le territoire des 50 km. Ce sont, en effet, les structures d'élevage, plus présentes à cette échelle, qui nécessitent des investissements (notamment en bâtiments) plus importants que pour les autres filières.



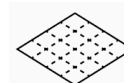
Tout comme dans les autres territoires, les exploitations qui s'en sortent le mieux (en fonction du critère valeur ajoutée/produits nets) sont de plus petite taille et comptent plus d'emplois que la moyenne. En effet, la surface moyenne du quart supérieur est de 26



**2,1 UTH** dont 1,5 UTH familiale 0,6 salariée (2,2 pour la Métropole et la région)



**6,8%** des exploitations sont labellisées bio, équivalent à la Métropole et à la région



Une surface moyenne de **75 ha** (86 pour la région et la Métropole de Lyon)



Des statuts plus individuels que sur la Métropole (51% contre 41%).

hectares. Ces exploitations comptent 3,1 UTH (1,4 familiale et 1,7 salariée).

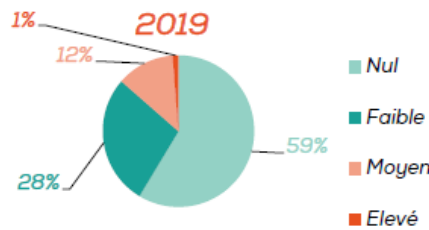
A l'inverse, les exploitations du quart inférieur ont une surface moyenne de 97 hectares et une main d'œuvre de 1,4 UTH (1,3 familiale et 0,1 salariée). Ces résultats différenciés s'expliquent par les orientations des exploitations. Dans le quart supérieur, il y a 32% de viticulture et 16% d'arboriculture, horticulture, maraîchage, ce sont donc ces filières qui sont le plus performantes. A cette échelle, l'échantillon bénéficie de la grande valeur ajoutée des filières viticoles type Condrieu. Dans le quart inférieur, il y a 26% de grandes cultures et 15% de bovins viande.

	Rhône-Alpes	1/4 inférieur	Ensemble 50 km	1/4 supérieur
Excédent brut d'exploitation	69 214 €	32 167 €	63 075 €	77 946 €
- Annuités et frais financiers à CT	28 360 €	19 430 €	24 900 €	20 445 €
= revenu disponible	40 854 €	12 737 €	38 175 €	57 502 €
- Rémunération	34 786 €	13 755 €	30 677 €	40 612 €
= CAF	6 068 €	-1 018 €	7 498 €	16 890 €
Marge d'orientation	6 284 €	-15 333 €	6 228 €	27 131 €

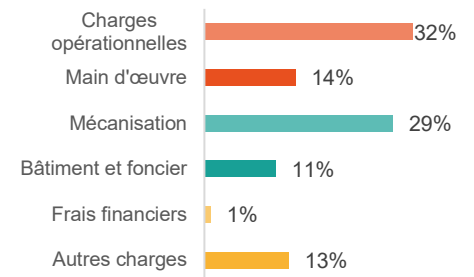


59% des exploitations ont un risque financier nul, c'est équivalent à la région (60%) et supérieur à la Métropole (50%). 12% sont exposées à un risque financier moyen, contre 11% en Rhône-Alpes et 14% dans la Métropole.

Risque financier (territoire 50 km)



Répartition des charges (territoire 50 km)



La répartition des charges est la même qu'au niveau régional. Par rapport à la Métropole de Lyon, le bâti et le foncier pèsent plus (11% contre 8%); c'est l'inverse pour la main d'œuvre (14% contre 19%).



Les produits animaux sont moindres qu'en Rhône-Alpes (39% contre 45%). Concernant les subventions, avec 13%, le territoire des 50 km se situe entre la Métropole (10%) et la région (16%).

**CE QUE L'ON PEUT RETENIR**

Un territoire des 50km très similaire à celui de la région : une agriculture diversifiée avec la prédominance de la polyculture-élevage. Sur le plan économique, la viticulture tire les résultats vers le haut alors que les grandes cultures et les bovins viande sont les exploitations les plus en difficultés.



Territoire du PATLy 50km autour de la Métropole de Lyon

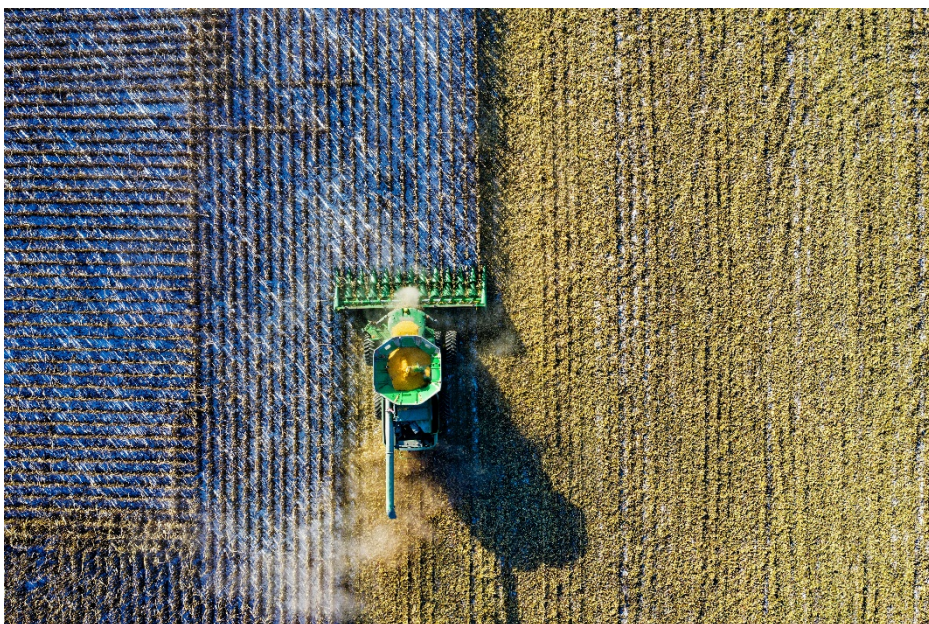
# Conclusion

L'analyse économique des exploitations agricoles de la Métropole confirme le caractère spécifique du contexte périurbain. Le pourcentage de vente directe témoigne de l'importance de ce canal comme levier de pérennisation de l'activité agricole. La filière la plus performante est d'ailleurs celle du maraichage avec une diversité de tailles de structures et un poids important de la vente directe.

Les céréaliers sont les acteurs les moins performants en termes économiques et leur modèle tend donc à s'essouffler. Certains développent une stratégie de diversification (développement d'un atelier de maraichage, des circuits courts, labellisation...). Ce secteur représente une réserve de foncier potentiel intéressant à remobiliser notamment parce qu'il bénéficie d'atouts comme l'accès à l'irrigation.

Enfin, la situation de l'élevage laitier qui est en perdition sur le territoire de la Métropole pose la question de la gestion de l'espace et des paysages par le maintien des prairies. L'activité équestre est une solution de loisirs non productive de denrées alimentaires mais qui a le mérite de maintenir les prairies, puits de carbone et de contribuer au cadre de vie recherché en milieu péri-urbain. La pérennité de ces espaces réside peut-être dans l'acquisition foncière de la collectivité comme cela se fait dans les Monts d'Or.

Enfin, la diversité agricole des 50 km autour de la Métropole présente une opportunité pour reconstruire des filières locales bénéfiques pour l'ensemble des territoires.



Crédit photo : Tom Fisk



Source : Métropole de Lyon



## B. Etude sociologique

La Métropole de Lyon a souhaité engager une étude pour caractériser l'intégration sociale des agriculteurs et mieux connaître les canaux par lesquels ils se forment et s'informent.

L'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a été missionnée pour l'accompagner dans cette démarche. Ce travail a été conduit en parallèle d'une étude économique axée sur les exploitations agricoles locales. Il apporte donc un éclairage complémentaire, qualitatif, à une autre expertise principalement menée à partir de l'exploitation de données statistiques.

Deux options méthodologiques ont été retenues pour répondre aux interrogations de la Métropole de Lyon :

- un questionnaire, diffusé en ligne auprès de 200 agriculteurs du territoire en septembre 2020 ;
- des entretiens, réalisés en face-à-face et par téléphone avec des exploitants en octobre et novembre 2020.

Une analyse croisée des résultats obtenus (52 questionnaires et 12 entretiens) a, par la suite, été produite. Elle est synthétisée dans le présent document.

### MÉTHODOLOGIE

*L'échantillon des répondants de l'enquête sociologique est assez cohérent avec celui de l'analyse économique même si les exploitations arbo/maraîchage ainsi que celles en poly-culture élevage sont plus présentes que les grandes cultures.*

*Afin de diffuser l'enquête auprès des agriculteurs, ont été sollicitées les structures en lien avec eux comme les syndicats, la chambre d'agriculture... Il est donc possible que les agriculteurs méconnus de ces réseaux n'aient pas reçu notre sollicitation. Une étude auprès des agriculteurs non connus dans les réseaux pourrait être intéressante à conduire, en imaginant une autre méthode d'approche pour les enquêtés (comme le « porte à porte » par exemple).*

# 1. Des participants aux profils, parcours et situations variés

**Les agriculteurs ayant participé à cette étude présentent des visages et des trajectoires diversifiés.**

Des femmes et des hommes ;

Des maraîchers, céréaliers et éleveurs ;



*« Je suis maraîcher. J'ai 57 ans. Dix hectares de légumes, diversifiés, à destination du commerce de détail, des marchés, de la vente sur exploitation. Je travaille avec sept personnes en ce moment, et une dizaine d'ici quelques mois ».*

Des personnes récemment installées et/ou en reconversion, en milieu de carrière mais aussi d'autres proches de la retraite ;

*« Je me suis installée en 1998 en polyculture et élevage. On a une centaine d'hectares, avec 50 en terres cultivées et 50 en prés. [...] Je travaille essentiellement seule. Sinon avec un entrepreneur du secteur en prestation de services. »*

Des propriétaires d'exploitation de toutes tailles ;

*« J'ai 38 ans. Je suis installée depuis un an sur 5 500 m<sup>2</sup>, une petite surface. Je viens de m'étendre à 10 000 m<sup>2</sup>. [...] Je suis sur des parcelles que j'ai récupérées. J'ai des vieux fruitiers que j'ai remis en état et qui vont donner cette année j'espère. Je suis seule. Je suis en agriculture biologique. »*

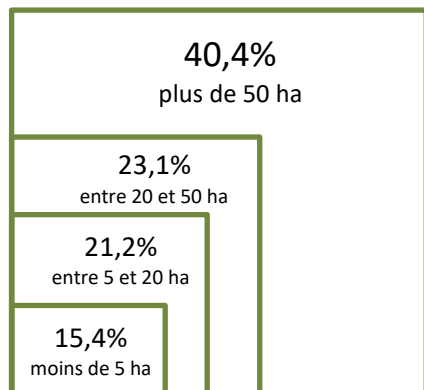
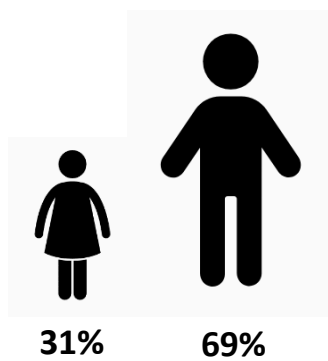
Des personnes travaillant seules, en famille ou avec une équipe ...

*« Nous faisons de l'élevage de volailles. Nous sommes trois associés et six employés. Je suis agriculteur depuis 2011. Je me suis d'abord installé avec ma propre exploitation car mon père était encore en activité, puis en Gaec [...] »*

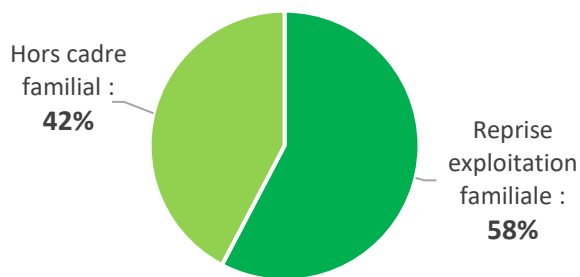
## CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Des agriculteurs hommes et femmes présents sur le territoire, plutôt qualifiés, travaillant dans des exploitations de toutes tailles et dans une diversité de production.

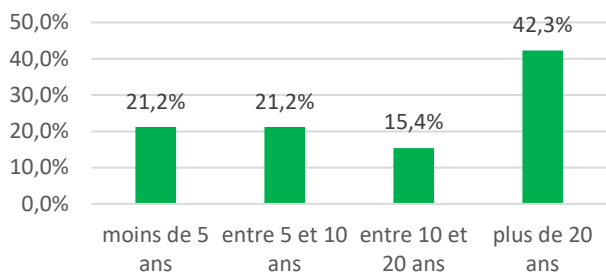
# ANALYSE QUANTITATIVE



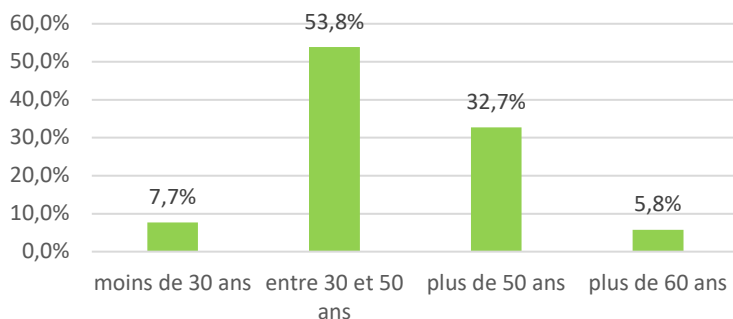
## Types d'installation



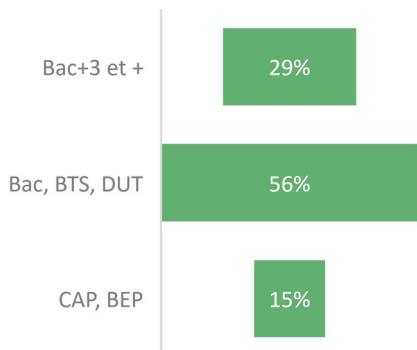
## Ancienneté dans le métier d'exploitant



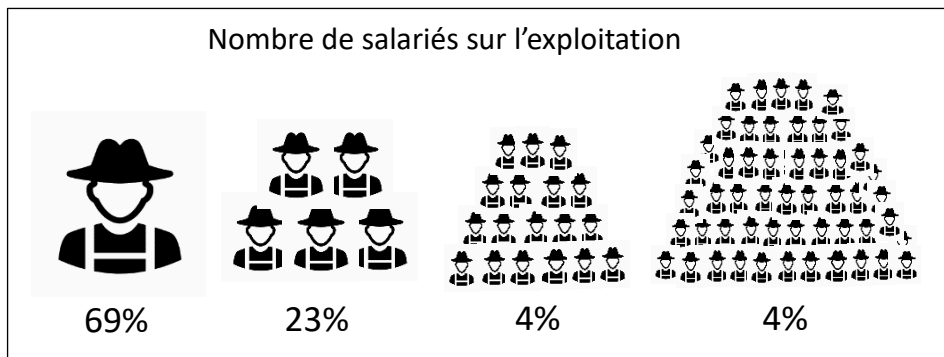
## Âge des exploitants enquêtés



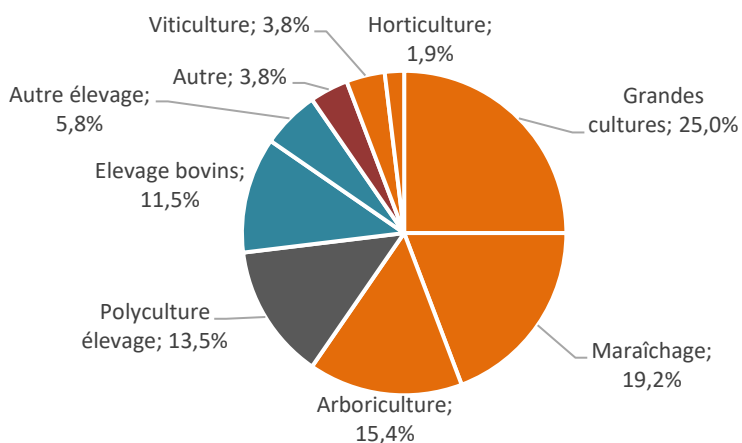
## Niveau de diplôme



## Nombre de salariés sur l'exploitation



## Filières principales des exploitants enquêtés



**13 exploitations**  
soit 25% de l'échantillon



**19 exploitations**  
soit 36% de l'échantillon

## 2. Une vie sociale relativement dense

**De nombreux travaux réalisés sur le plan national font état de situations d'isolement. Les agriculteurs sont fréquemment décrits comme des personnes souffrant d'un manque de contacts sociaux et confrontés à une problématique globale de mal-être. La Métropole de Lyon souhaitait de ce fait savoir si les exploitants présents sur son territoire rencontraient ce type de difficultés.**



Au regard des réponses obtenues aux questionnaires et des entretiens effectués, il ressort que la vie sociale professionnelle des agriculteurs enquêtés est relativement dense et variée. Rares sont ceux qui travaillent totalement seuls. Même lorsqu'ils n'exercent pas leur activité à plusieurs, ils ont toujours des contacts réguliers avec différents interlocuteurs : fournisseurs, commerciaux, clients, voisins, autres agriculteurs implantés à proximité, institutions locales, stagiaires... Ces contacts sont gérés de différentes manières : sur RDV, par exemple, pour les clients et fournisseurs ; lors de ventes en direct hebdomadaires, pour les clients ; de façon plus informelle (discussions téléphoniques et/ou en face-à-face) ou au contraire plus structurées (rencontres régulières) avec les autres agriculteurs et les institutions.

La nature même de ces relations sociales est parfois complexe. Il est en effet difficile de distinguer ce qui relève des relations personnelles et des relations professionnelles. Certains agriculteurs travaillent, de façon plus ou moins officielle, avec leur famille avec laquelle ils sont en contact au quotidien. D'autres sont élus au conseil municipal de leur commune. D'autres encore ont des hobbies qui ont des liens avec leur métier. Les frontières entre les activités et les statuts sont parfois poreuses et révèlent une vie sociale plus riche qu'ils n'en ont toujours conscience. Ainsi, si certains exploitants considèrent que leur charge de travail est très importante et les empêche de développer une vie sociale en parallèle, les informations collectées au cours des entretiens montrent qu'ils sous-estiment fréquemment les différents contacts qu'ils peuvent avoir au quotidien.

Quels que soient le type d'échange, leurs motivations sont plurielles : besoin d'acheter du matériel ou des matières premières, souhait de pouvoir discuter librement de leur activité, nécessité de résoudre un problème ponctuel, envie de se tenir informés de manière générale...



La dimension humaine est le plus souvent plébiscitée. Les contacts directs, en présentiel, sont majoritairement vécus positivement même si quelques personnes interviewées se définissent comme « autonomes et heureuses de l'être ». A ce titre, la participation à une Amap est particulièrement appréciée pour la qualité des échanges et relations humaines qu'elle permet, tant avec les acheteurs qu'avec les autres agriculteurs présents. Il en va souvent de même pour les marchés et les divers points de vente collectifs qu'ils peuvent fréquenter.

*« Il n'y a rien de mieux que d'être en face de quelqu'un et sur le terrain. »*

*« L'Amap, c'est très convivial. On y a des relations très amicales. Je connais tout le monde, ce sont des amis. Des gens qui sont à l'écoute de ce qu'on fait et de ce qu'on dit. »*

Les contacts avec les clients constituent une forme de relation singulière. Ils sont à la fois appréciés pour leur aspect convivial, mais ils sont aussi perçus comme consommateurs de temps



Source : amap\_aure.org

et d'énergie (particulièrement la vente en direct).



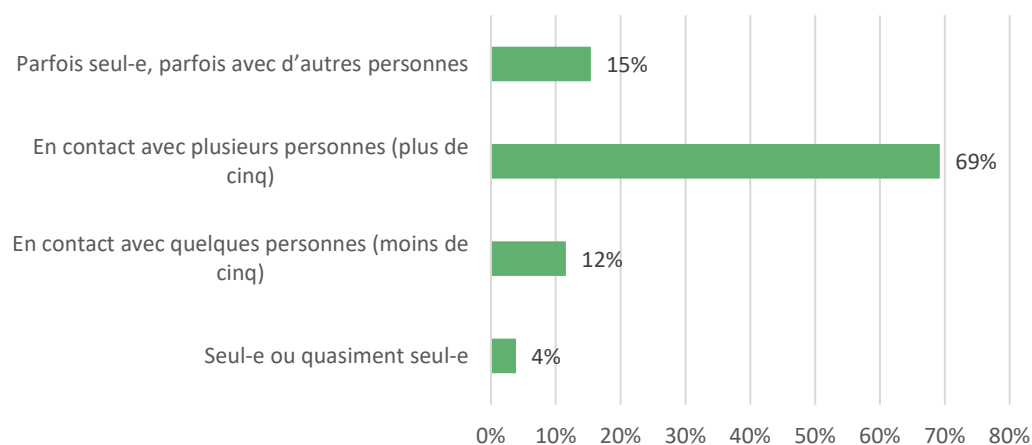
Internet occupe enfin une place importante mais non exclusive dans la vie sociale professionnelle des agriculteurs enquêtés, à travers l'utilisation de réseaux comme Facebook et WhatsApp. Ces outils permettent d'être en contact avec différentes personnes et d'échanger sur des sujets variés.

*« Qu'est-ce que ça m'apporte ces réseaux ? C'est l'échange, parler à des gens. Mon père disait « Je fais les marchés pour voir des gens plus que pour vendre. » Moi c'est pareil, les réseaux c'est pour voir des gens. »*

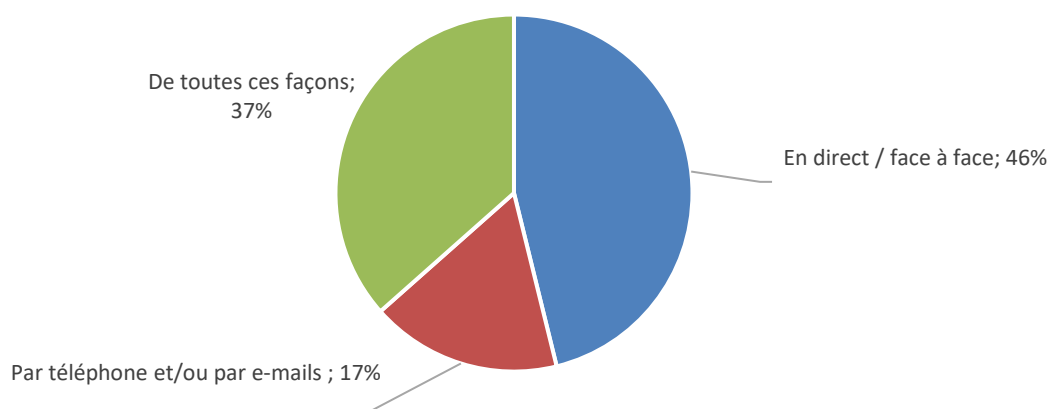
On retiendra qu'au-delà de la variété des profils, parcours et situations rencontrés, aucune problématique d'isolement social n'apparaît clairement.

*« Cela fait deux ans qu'on a mis un distributeur pour répondre à la demande des passants et parce que ce n'est pas contraignant. C'est un outil autonome, un bon compromis par rapport au magasin de producteurs. C'est trop chronophage de faire de la vente directe. Moi, je n'ai pas le temps de raconter une histoire, de créer du lien. »*

De façon générale vous diriez que vous êtes plutôt :



De quelle manière êtes-vous en contact avec des personnes ?



### CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Des exploitants en contact réguliers avec un réseau d'acteurs diversifiés, le plus souvent en face-à-face, sans problématique d'isolement social particulière.

### 3. Des relations entre agriculteurs ambivalentes

**Parmi les différentes personnes avec lesquelles les exploitants sont régulièrement en contact et échangent figurent les autres agriculteurs du territoire.**



Source : chambres-agriculture.fr

Plusieurs exploitants enquêtés déclarent ainsi ne pas avoir de relations avec les autres agriculteurs de leur commune. Les raisons évoquées sont diverses :

- certains apprécient de travailler seuls, le revendiquent même ;

*« On n'a pas de lien avec les réseaux. On se débrouille par nous-mêmes, c'est beaucoup plus simple. [...] On a observé des dérives sur les coopératives, les processus de décision sont longs. »*

- au fil des ans, la population d'agriculteurs s'est renouvelée et il y a à présent beaucoup de nouveaux arrivés qui ne sont pas connus ;

- plusieurs personnes déplorent une évolution négative des mentalités, une perte du collectif et un individualisme croissant à l'image de l'ensemble de la société ;

*« Le monde agricole devient fou, avec la course aux primes de la PAC. [...] La*

*mentalité des agriculteurs a bien changé, et pas en bien ».*

- d'autres encore dénoncent des dérives (recherche excessive d'aides et/ou du profit) ;

- bien que globalement appréciés, les canaux de production et de distribution collectifs comme les magasins de producteurs, les Gaec ou les associations suscitent parfois de la méfiance. A plusieurs reprises, ils apparaissent comme complexes et lourds dans leur fonctionnement.

Dans le même temps, on observe le maintien de pratiques d'entraides entre agriculteurs (moissons, installation de tunnels...), mais pas nécessairement sur la même commune.

Par-delà l'entraide, ce sont également des projets collectifs qui se mettent parfois en place (création d'un point de vente, laboratoire de transformation en commun, partage de matériel, etc.). A titre d'exemple, des réseaux comme

Uniforme sont décrits comme permettant de vendre la production dans de bonnes conditions (une journée de présence seulement par semaine).

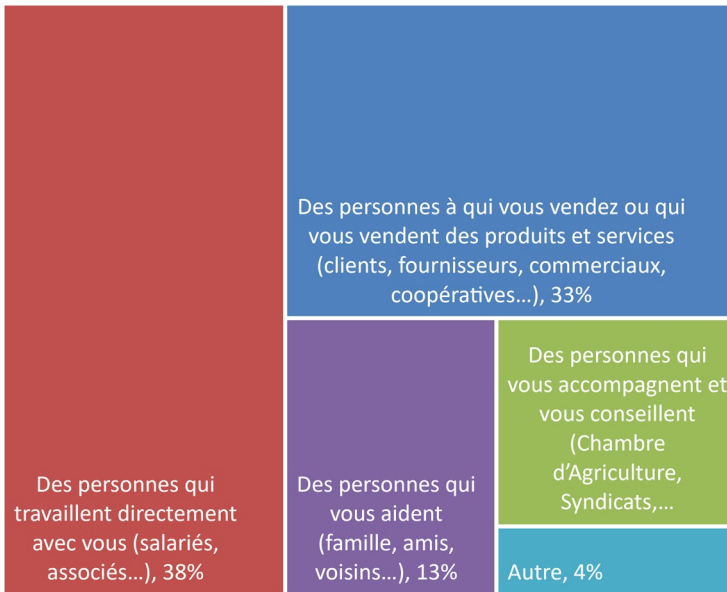
Plus largement, sans qu'il ne s'agisse nécessairement de relations structurées, l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences constituent une autre motivation aux contacts entre agriculteurs que l'on retrouve notamment chez ceux qui investissent de nouvelles pratiques telles que la culture bio. Les échanges sont ici moins de l'ordre des coopérations professionnelles que du partage d'information. Cela s'observe notamment dans certaines structures comme le Geda de l'Ozon ou dans les Monts d'Or, territoire où le syndicat mixte a monté un réseau d'échanges entre professionnels.

*« Là où je suis installée, nous sommes quatre professionnels : des maraîchers et une pépiniériste. On échange entre nous. C'est ma principale porte d'échange. »*

Plusieurs postures cohabitent en fait : l'agriculteur sénior, nostalgique des anciennes relations entre agriculteurs, plus simples et solidaires ; le nouvel installé, en recherche de partage d'expériences ; l'agriculteur entrepreneur, qui n'est pas spécialement en attente de relations avec ses pairs et fonctionne davantage en autonomie. Pour ces derniers, lorsqu'ils cherchent des échanges avec d'autres agriculteurs, c'est davantage entre « chefs d'entreprise » pour des problématiques de marché et de gestion qu'entre agriculteurs pour parler techniques et produits.

*« Les agriculteurs sont comme les gens, un peu plus égoïstes, individuels, mais on a quand même de bonnes relations. »*

Avec qui êtes-vous le plus en contact ?



CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Une diversité de postures qui cohabitent : des agriculteurs autonomes sans attente de contacts avec leurs pairs, d'autres au contraire, investis dans plusieurs réseaux et en quête de partage d'expériences.

Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise - Exploitation arboricole des frères Dumas à Saint-Genis-Laval



## 4. Tensions et dialogue avec les habitants

### Les relations avec les habitants sont elles aussi paradoxales.

D'un côté, les riverains des exploitations agricoles sont généralement des personnes qui apprécient de vivre « à la campagne » et de pouvoir notamment y acheter des produits cultivés localement. Certains sont parfois volontaires pour aider bénévolement les agriculteurs.

De l'autre, les pratiques professionnelles des agriculteurs sont méconnues, incomprises et souvent sources de tensions (pulvérisation, bruit des machines, poussière, odeurs...).

*« Dans le périurbain, on se fait souvent engueuler. On fait de la poussière, on fait du bruit... Pour les semis, j'interviens deux fois par an et je me fais jeter ! C'est de l'inculture souvent. »*

Certains agriculteurs déplorent un manque de respect du grand public (champs traversés/piétinés, vols...).

Malgré les difficultés, certains exploitants tentent de faire preuve de pédagogie et parviennent à entretenir des relations globalement bonnes avec les habitants. Ils ont conscience de l'importance du dialogue pour désamorcer les malentendus et conflits.

*« Depuis le confinement, les gens se croient tout permis. Ils traversent des terres qui sont semées. [...] Il va falloir que j'explique, j'informe que c'est une propriété privée, avec un passage toléré. En périurbain, tout interdire c'est compliqué. »*

Les agriculteurs récemment installés considèrent parfois que c'est à eux de s'intégrer et de faire l'effort d'aller vers la population locale pour leur faire connaître la nature de leur activité.

D'autres accueillent régulièrement des stagiaires, ouvrent leurs portes, font visiter leur exploitation.

Les Amap semblent faciliter ce type de rapports apaisés, même si temps et énergie sont nécessaires pour s'y investir. C'est dans ce cadre que certains exploitants peuvent échanger avec des particuliers sur leurs produits, leur façon de cultiver...

*« J'ai des voisins, qui sont des particuliers dans des maisons. [...] Le relationnel avec le voisinage est important pour la bonne cohabitation. »*

#### CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Des échanges avec la société civile qui oscillent entre conflits de voisinage, recherche d'apaisement et ouverture.



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise - Chassieu



Enfin, quel point vous semble aujourd'hui important à développer pour faciliter votre activité d'agriculteur ?

*Communiquer sur nos pratiques.*

*Informez que les agriculteurs ne sont pas des pollueurs.*

*Communiquer sur le rôle des agriculteurs face à l'intolérance ambiante.*

*Améliorer la reconnaissance de la société pour notre travail.*

*Maintenir une capacité à produire par des voiries adaptées aux engins agricoles et des espaces agricoles protégés des autres usages (loisirs, constructions...).*

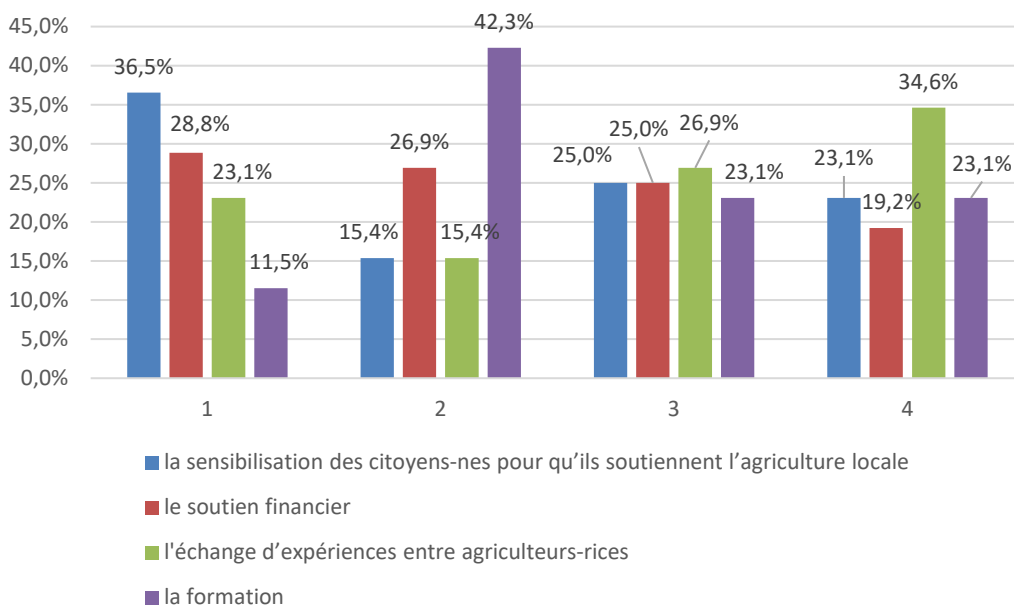
*Mettre en évidence la qualité de l'agriculture française.*

*Vivre de mon métier sans être stigmatisé.*

**19 agriculteurs sur 52, soit 37% de l'échantillon, estiment que la Métropole devrait mettre l'accent sur la sensibilisation des citoyens en priorité n°1 !**



Pour faire évoluer vos pratiques agricoles et relever le défi climatique et environnemental (énergie, eau, alimentation locale...), il faudrait selon vous que la Métropole mette l'accent sur



INTERPRÉTATION GRAPHIQUE

Pour lire le graphique, il faut regarder les résultats par priorité. Les agriculteurs pensent que la Métropole pourrait les accompagner en priorité n°1 sur la sensibilisation des citoyens (avec 36,5% et le financier (28,8%) En deuxième priorité, ce qui revient le plus souvent c'est l'accompagnement par la formation (42,3%). La priorité n°3 ne dégage aucun critère particulier et enfin, ce qui est considéré comme non prioritaire par les agriculteurs c'est l'échange d'expériences entre agriculteurs. Ce n'est pas sur ce dernier point que les agriculteurs attendent un accompagnement de la part de la Métropole.

## 5. Entre reconnaissance et défiance vis-à-vis du monde institutionnel

**Les relations avec des institutions et des acteurs politiques font là encore l'objet de lectures contrastées.**

Pour certaines personnes, il existe un écart trop important entre les réalités du terrain et l'action des institutionnels. Bien que soucieux d'accompagner les agriculteurs, les responsables politiques ne parviennent pas à prendre la mesure des enjeux auxquels ils sont confrontés ni à y apporter des réponses dans des délais raisonnables. Les explications qu'il convient de leur donner sont jugées énergivores et chronophages et génèrent parfois une forme d'amertume.

*« On est souvent suivi par des institutions mais il y a un décalage. Nos décideurs, quels qu'ils soient, ont du mal à prendre la mesure de ce qu'il faudrait faire dans nos milieux. J'ai beaucoup d'exemples de choses qui n'ont pas été soutenues en temps voulu. »*

Pour d'autres au contraire, le soutien des collectivités est précieux et efficace. Les mairies et EPCI sont parfois perçus comme des facilitateurs précieux, qu'il s'agisse de l'installation ou du développement des exploitants. C'est leur ancrage à l'échelle locale qui les rend particulièrement utile en raison de leur

connaissance fine des réalités du territoire et de ses acteurs.

Il est à noter, qu'outre l'activité de leur exploitation, certains agriculteurs sont ou ont été investis dans des responsabilités syndicales, consulaires et/ou politiques. Ils en gardent souvent un souvenir mitigé, l'expérience ayant pu leur laisser le sentiment là encore d'un décalage avec les réalités du terrain.

*« J'ai beaucoup de rapports professionnels dans le sens où j'ai connu beaucoup le milieu du fait de mon âge et de mes responsabilités : j'ai été Président du Bureau des maraîchers, Vice-président d'une autre structure, j'ai été impliqué dans la Chambre d'agriculture, je connais bien le milieu professionnel. Je l'utilise quand j'ai un besoin, quand je me pose des questions ou pour faire avancer des idées. »*

De nombreux exploitants sont ainsi désabusés et méfiants à l'égard des institutions dont ils pensent qu'elles ne les écoutent pas. Certains sont paradoxalement élus essentiellement pour

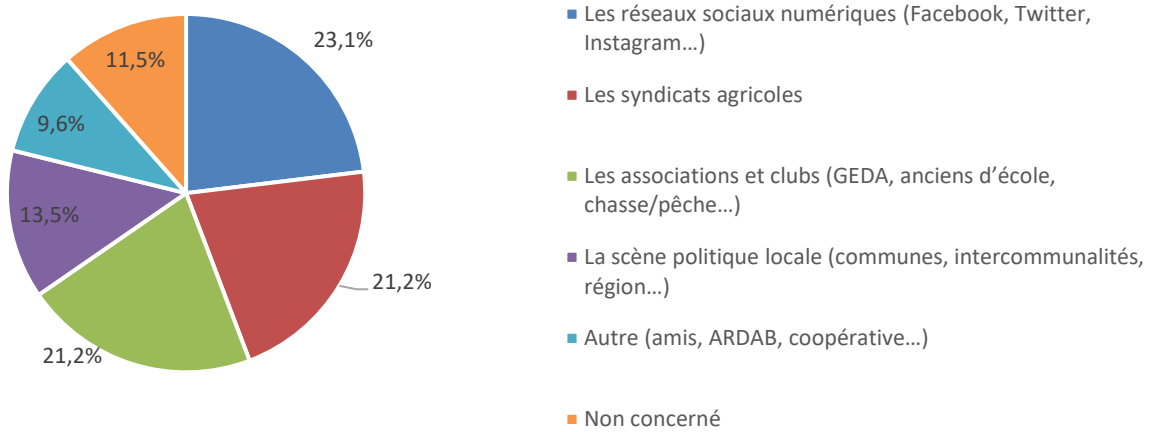
s'assurer qu'ils seront, à minima, entendus par la collectivité.

*« Le fait que je sois au Conseil [municipal], ça permet de ne pas oublier les agriculteurs. »*

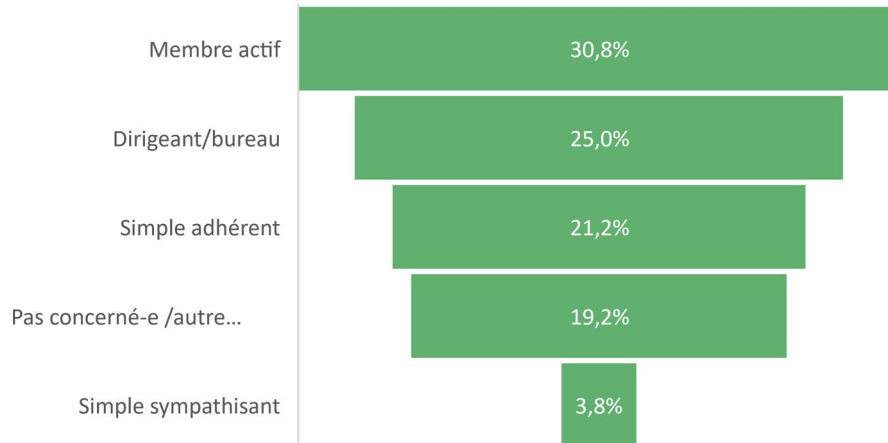
Enfin, les contacts avec des partenaires professionnels du type Chambre d'agriculture ou Bureau des maraîchers sont globalement appréciés, notamment pour leur appui technique. Il en va de même pour les conseils prodigués par des fournisseurs/commerciaux qui connaissent bien leurs produits. Certains agriculteurs estiment toutefois que ces interlocuteurs techniques sont eux aussi parfois en décalage avec les problématiques concrètes des exploitants.

*« Les chambres d'agriculture sont un peu refermées sur elles-mêmes et elles ont dix ans de retard. »*

## Quels sont les réseaux que vous fréquentez le plus souvent ?



## Quel est votre niveau d'implication dans ces réseaux ?



### CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Des échanges avec la société civile qui oscillent entre conflits de voisinage, recherche d'apaisement et ouverture. Des agriculteurs souvent impliqués dans les réseaux (syndicats, communes...) mais qui peuvent être déçus ou avoir l'impression d'un décalage avec les réalités du terrain.

## 6. Une démarche active et autonome de recherche d'information

**Face à un secteur d'activité en constante évolution, la recherche d'informations fiables et actualisées apparaît comme une nécessité pour pouvoir s'adapter aux enjeux contemporains.**

Les agriculteurs enquêtés sont très largement dans une démarche active en matière d'information. Ils font spontanément des recherches sur des sujets variés, en exploitant différents canaux. Ils connaissent en effet de nombreuses sources d'information, générales ou spécialisées, qu'ils ont généralement découvert par eux-mêmes.

*« On est en permanente évolution technique et il faut suivre. Donc c'est nécessaire. »*

Les exploitants sont vigilants quant à la qualité des informations qu'ils consultent. Ils les recoupent, les croisent entre elles et en discutent avec différentes personnes.

*« Je ne suis jamais resté sans solution. J'appelle des personnes, parfois des concurrents. [...] Je connais un technicien, j'ai gardé le contact. Il est important de bénéficier de relations de confiance sur le long terme. »*

Les raisons pour lesquelles les agriculteurs cherchent de l'information sont elles aussi variées : se tenir au courant de l'actualité, être en veille sur un sujet, résoudre un problème...

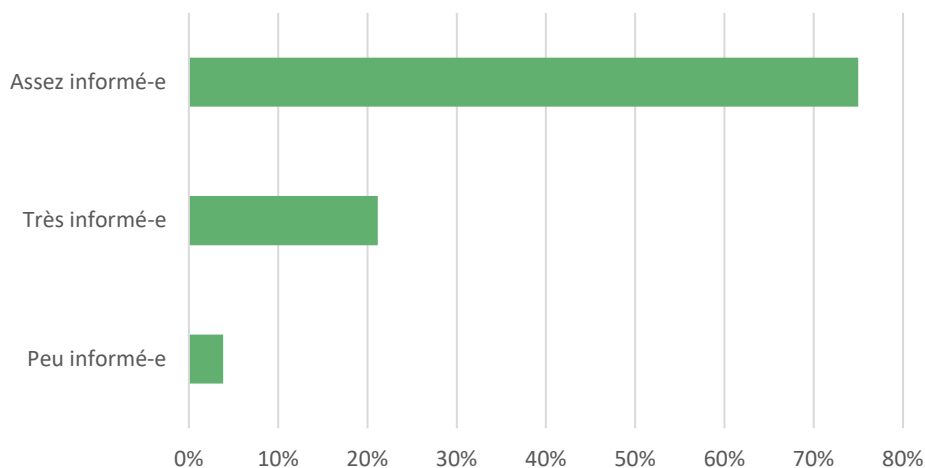
Des réseaux techniques spécialisés sont régulièrement consultés par une part significative des exploitants pour trouver de l'information. Ils apprécient ici la connaissance spécialisée et la réactivité de leurs interlocuteurs. Certains réseaux sont fréquemment cités pour leur professionnalisme (la Chambre d'agriculture et le Bureau des maraîchers, notamment) tandis que d'autres font l'objet de davantage de réserve voire de critiques (la MSA, à plusieurs reprises).

*« Je suis ingénieure agronome de formation et j'ai travaillé en Chambre d'agriculture avant, donc je connais les sources d'infos et pour moi, ça va. Pour un novice, ça peut être un peu le parcours du combattant. Mais moi, je trouve que c'est bien fléché, les infos sont transmises [...]. »*

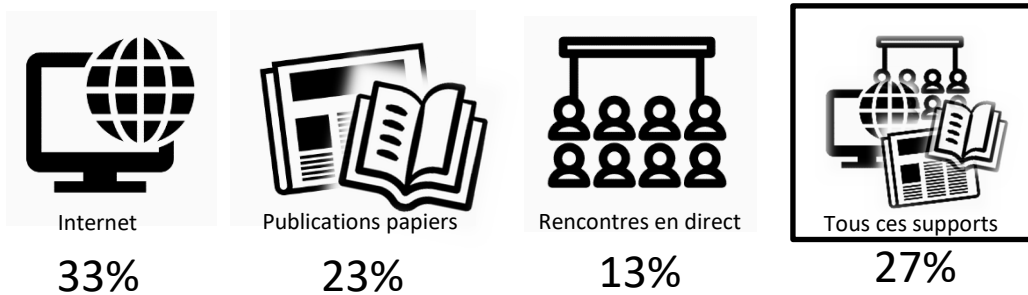
Aucun agriculteur interviewé ne fait état de réelles difficultés pour s'informer. Les problèmes rencontrés concernent ici moins la nature même de l'activité agricole que des questions administratives et de gestion liées à leur installation. Il est ainsi souvent compliqué de trouver de l'information sur le foncier, par exemple. Le surplus d'information constitue un autre obstacle auquel les exploitants sont parfois confrontés : il arrive qu'il soit difficile de trouver la bonne information dans une masse très importante.

*« Je fais la démarche pour obtenir de l'information. Il existe de nombreux canaux [...] Oxyane la Dauphinoise organise des réunions par rapport aux contrats sur les céréales, l'utilisation des produits chimiques. [...] Arvalis a une page internet où ils donnent des conseils [...], c'est très pratique, il y a même un numéro de téléphone pour les appeler [...]. Il y a beaucoup de possibilités. On n'est jamais en rade. Dans la journée, le problème est résolu. »*

Vous vous considérez être plutôt :



Pour vous informer, vous utilisez majoritairement ...



**CE QUE L'ON PEUT RETENIR**

Des recherches d'information spontanées à partir de différents médias. Pas de difficultés particulières sauf pour des sujets « techniques » comme la disponibilité du foncier par exemple et le fait d'être confronté à une masse d'informations parfois contradictoires.

## 7. Internet, un médium qui suscite à la fois adhésion et prudence

**Internet est le plus souvent perçu comme une source d'informations particulièrement riche et utile.**

Les agriculteurs enquêtés sont de nouveau pour la plupart autonomes dans leur utilisation de nouvelles technologies qu'ils apprécient fortement. Ils sont abonnés à des groupes Facebook et WhatsApp, des chaînes YouTube...

*« Chaque groupe WhatsApp a un thème, avec un administrateur. [...] Il y a un groupe sur les semoirs, un sur le machinisme, un sur la microbiologie des sols, [...] un sur les graminées, les crucifères... On a aussi un réseau sur la pluviométrie... »*

*« Il y a YouTube qui permet de glaner de l'info venant du monde entier. »*

Ils produisent parfois eux-mêmes du contenu en participant à des forums. Cette dernière activité est parfois motivée par une véritable passion pour le sujet traité. Certains agriculteurs deviennent alors animateurs/modérateurs.

Quelques fois, internet sert de « porte d'entrée » sur un thème spécifique : c'est le premier média qui est consulté, avant d'aller chercher d'autres informations via différents canaux.

*« [...] Je n'imagine pas m'informer uniquement par internet. L'humain est essentiel pour ne pas se tromper. On peut trouver plein d'infos sur internet mais il faut la confronter aux réalités de terrain. »*

Internet suscite toutefois également de la prudence. Les agriculteurs ont conscience de la nécessité de vérifier les informations qu'ils y trouvent afin de s'assurer de leur fiabilité. D'autres informations sont perçues comme difficiles à

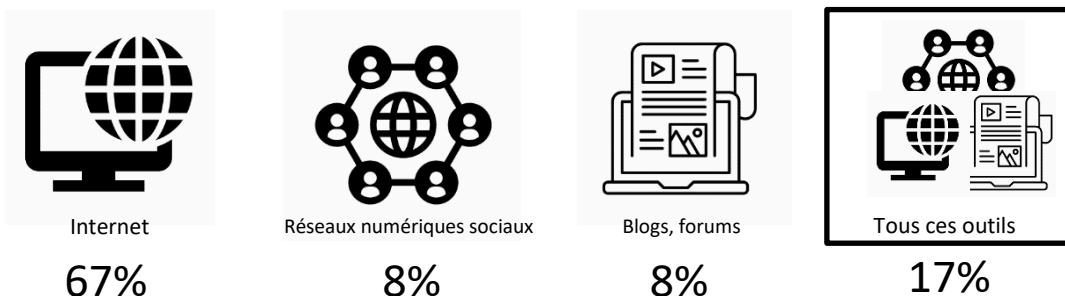
trouver sur le net (des conseils phytos, par exemple, décrits comme le domaine réservé de grandes firmes).

*« Avec internet, on a un peu tout et n'importe quoi. Par exemple, sur la permaculture. Il y a beaucoup de désinformation, mais aussi des informations fiables avec des sources. »*

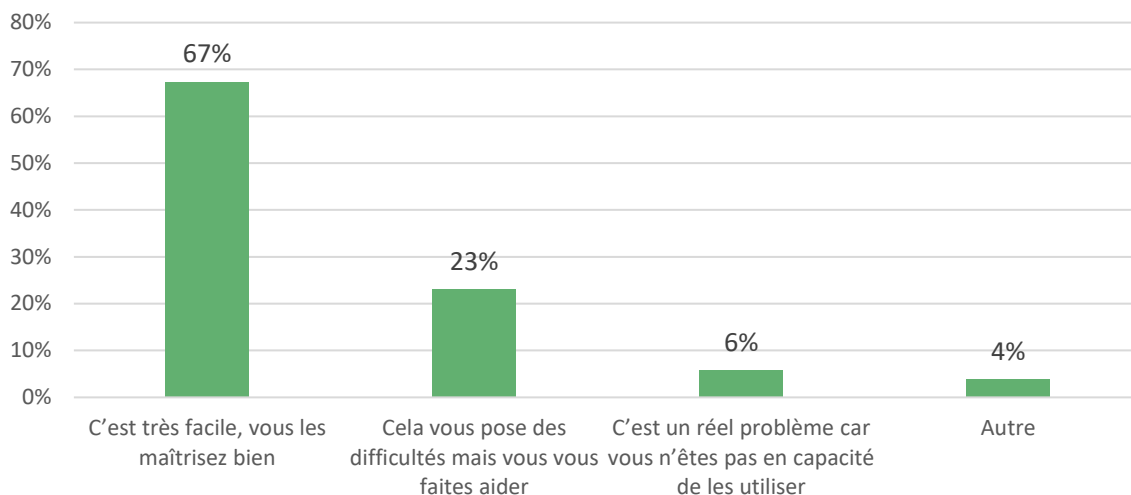
Internet ne saurait par ailleurs se substituer aux contacts directs et aux relations humaines qui sont généralement considérées comme irremplaçables. Les discussions en face-à-face, la confrontation de l'information « théorique » aux réalités du terrain, la prise en compte de points de vue contradictoires apparaissent comme indispensables.

Notons enfin que certains outils numériques sont jugés plus difficiles d'utilisation que d'autres. L'utilité de Facebook par exemple, n'est pas toujours bien comprise par les agriculteurs et quasi aucun n'a mentionné utiliser Twitter ou Instagram, signe d'un potentiel décalage générationnel.

Parmi les outils numériques suivants, quel est celui que vous utilisez le plus souvent ?



Les outils numériques, vous diriez que pour vous ...



**CE QUE L'ON PEUT RETENIR**

Internet : une source d'information très appréciée pour sa richesse et son accès libre mais dont les agriculteurs se méfient également.

## 8. Une réelle appétence pour la formation

### De nouveau, le rapport à la formation des agriculteurs est dans l'ensemble positif... et pluriel.

Les exploitants enquêtés s'inscrivent globalement dans une démarche proactive et décident eux-mêmes de se former, quel que soit leur âge et leur ancienneté. Les plus jeunes peuvent avoir tendance à se former davantage que les plus âgés – notamment sur le plan technique, pour mieux maîtriser certains aspects de leur activité – mais ils manquent aussi souvent de temps et de moyens pour le faire.

Pour une partie des agriculteurs, la formation consiste tout d'abord à se documenter de façon approfondie sur un sujet, au-delà de la simple recherche d'information générale ou de la veille thématique. Cela peut se traduire, par exemple, par l'acquisition d'un ouvrage spécialisé qui va être utilisé à la manière d'un manuel de formation. Cette méthode a l'avantage d'offrir une certaine souplesse dans la gestion de son emploi du temps. La formation par l'auto-documentation s'inscrit aussi parfois sur le temps long, à travers la souscription à des abonnements et à des publications spécialisées.

*« On peut faire beaucoup de formation mais moi j'en fais très peu, j'utilise les livres, internet. En général ça me suffit. »*

Pour d'autres exploitants – mais cela peut également être les mêmes –, la formation passe par la participation à des sessions de formation de différentes natures : ponctuelles ou récurrentes ; courtes ou de moyenne durée ; techniques ou spécialisées. Ces sessions sont parfois obligatoires et peuvent être financées par le fonds de formation, mais son montant annuel est jugé faible (2 000 euros).

*« On est obligé de se former car les lois changent tout le temps, le métier évolue. [...] Les réglementations peuvent changer dans l'année par exemple les « Zones de non-traitement » quand on est proche des maisons. »*

La formation passe aussi, pour certains, par des observations et échanges directs sur le terrain avec d'autres professionnels, notamment ceux installés dans le voisinage immédiat. Les agriculteurs qui suivent des sessions de formation font par ailleurs parfois des retours aux autres exploitants avec lesquels ils sont en contact.

*« Avec les autres agriculteurs présents sur le territoire, on parle des formations. On essaye d'échanger entre nous : j'ai vu ça en formation... »*

En matière de formation comme dans les champs de la vie sociale et de l'information, la dimension humaine est le plus souvent très appréciée : outre un apport et une actualisation des connaissances, la formation permet en effet d'être en relation directe avec d'autres agriculteurs confrontés aux mêmes problématiques et désireux d'échanger. Le fait d'être entre pairs et de pouvoir débattre d'une problématique commune est considéré comme très utile. Bien que fréquemment utilisé, Internet n'est pour cette raison pas perçu comme suffisant en soi. C'est généralement en combinant recherches sur internet, achat d'ouvrages et d'abonnements, lectures et échanges en direct que les agriculteurs se forment.

*« Ça permet de creuser un thème, d'apporter des infos. Dans le cadre de la formation, il y a un réel échange sur le thème, avec de la confrontation, avec de l'humain. »*

La problématique de la formation des exploitants renvoie aussi à la question de la transmission des savoirs : des agriculteurs seniors observent l'arrivée d'une nouvelle génération et ont le souci de lui transmettre des informations qu'ils jugent importantes pour son activité et le bon fonctionnement de leur territoire. De jeunes retraités continuent à collaborer

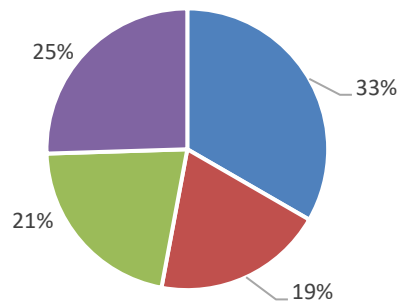
– parfois bénévolement – avec des agriculteurs récemment installés, dans le but de leur faire partager leur expérience et connaissance. Dans d'autres cas, c'est en étant actif sur la scène politique locale (présence au conseil municipal, par exemple) que des exploitants expérimentés s'assurent que les nouveaux arrivants disposeront de toutes les informations dont ils auront besoin dans la conduite de leur activité.

Si l'appétence pour le suivi de formation est réelle, le temps et la disponibilité requise sont en revanche souvent problématiques : il est fréquemment difficile de parvenir à se libérer pour pouvoir participer à une formation et les agriculteurs sont généralement obligés d'anticiper et de procéder à des arbitrages. Il est pour cette raison plus facile de suivre des formations pour les exploitants qui ne travaillent pas seuls et peuvent se relayer pour ne pas pénaliser leur activité.

*« [...] Arriver à organiser ses journées, les fixer et se libérer pour cela dans son emploi du temps... c'est ça le plus dur ! »*



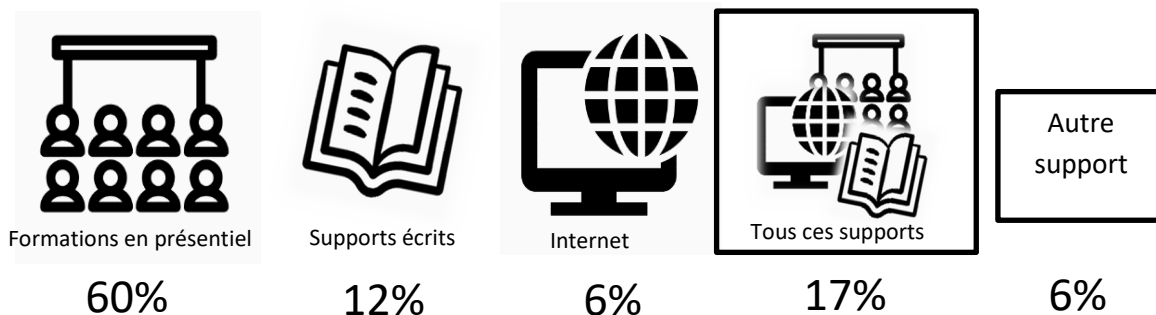
## Vous vous formez...



- Très régulièrement (plusieurs fois par an)
- Assez régulièrement (une fois par an)
- Peu régulièrement (une fois tous les deux ans)
- Rarement (moins d'une fois tous les deux ans)

**1/3** des agriculteurs se forment  
**TRES RÉGULIÈREMENT**  
 (soit plusieurs fois par an)

## Pour vous former, vous utilisez majoritairement...



**CE QUE L'ON PEUT RETENIR**

Une démarche active de formation qui se heurte parfois à des problèmes de disponibilité.

## 9. Innovation et transition : des orientations d'ores et déjà à l'œuvre

**Une grande partie des exploitants contactés fait évoluer ses pratiques et souhaite le faire davantage encore.**

Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise - Exploitation grandes cultures de Vincent Chabroud à Trossieu



« Nous avons fait des visites à l'étranger. En Andalousie, où on a vu des buttes de pommes de terre plastifiées pour la culture de printemps. C'est pour aller chercher de l'inspiration ailleurs. Nous sommes aussi allés en Roumanie où nous avons ramené une variété de poivrons. »

Internet est également utilisé pour se former. Certains agriculteurs suivent des chaînes YouTube thématiques. L'idée est ici de voir comment travaillent d'autres exploitants et d'en tirer des enseignements. WhatsApp et ses groupes constituent dans cet esprit des outils de formation, de partage d'innovation : des agriculteurs s'en servent pour apprendre de nouvelles techniques en interrogeant des exploitants qui partagent leur expérience.

Mais il y a des limites à ces démarches : de nouveau, les moyens financiers et le temps à y consacrer peuvent être problématiques, tout comme l'accès au foncier pour pouvoir tester de nouvelles pratiques sans mettre en péril toute la production.

« Je dois améliorer mes techniques : réduire ma surface cultivée. Je vais mettre un tiers de luzerne pour éliminer les problèmes avec les riverains. Ça demande peu de traitement et moins de travail. »

Le changement de pratiques par l'innovation, le test, la recherche-action est plutôt réalisable au sein de structures qui ont les capacités financières d'amortir les chocs : soit parce que ce sont de grosses entreprises, soit parce que les personnes qui les dirigent bénéficient de revenus complémentaires (double activité, partenaire de vie qui travaille dans un autre secteur...). Malgré ces conditions favorables, une prise de risque demeure, par conviction personnelle et/ou par pression des citoyens/habitants.

A rebours de l'image véhiculée par les médias d'une agriculture exclusivement ancrée dans un modèle productiviste, la plupart des agriculteurs de la métropole ont montré qu'ils empruntaient d'ores et déjà le chemin de la transition, en constante réflexion sur leurs pratiques, parfois de manière contrainte et parfois non.

Alors que la recherche d'information s'inscrit plutôt dans une logique de « maintien à niveau », le suivi de formation répond davantage à la nécessité de résoudre des problèmes et/ou des manques : comptabilité, sujets précis directement liés à l'activité de l'exploitation, découverte de nouvelles méthodes ou produits... Elle est aussi souvent motivée par des démarches d'innovation : c'est parce qu'ils décident d'expérimenter de nouvelles façons de travailler que certains exploitants éprouvent le besoin de se former.

« Faire une formation, c'est uniquement si on fait quelque chose de spécifique. Par exemple si on passait au bio, là on aurait besoin de se former. »

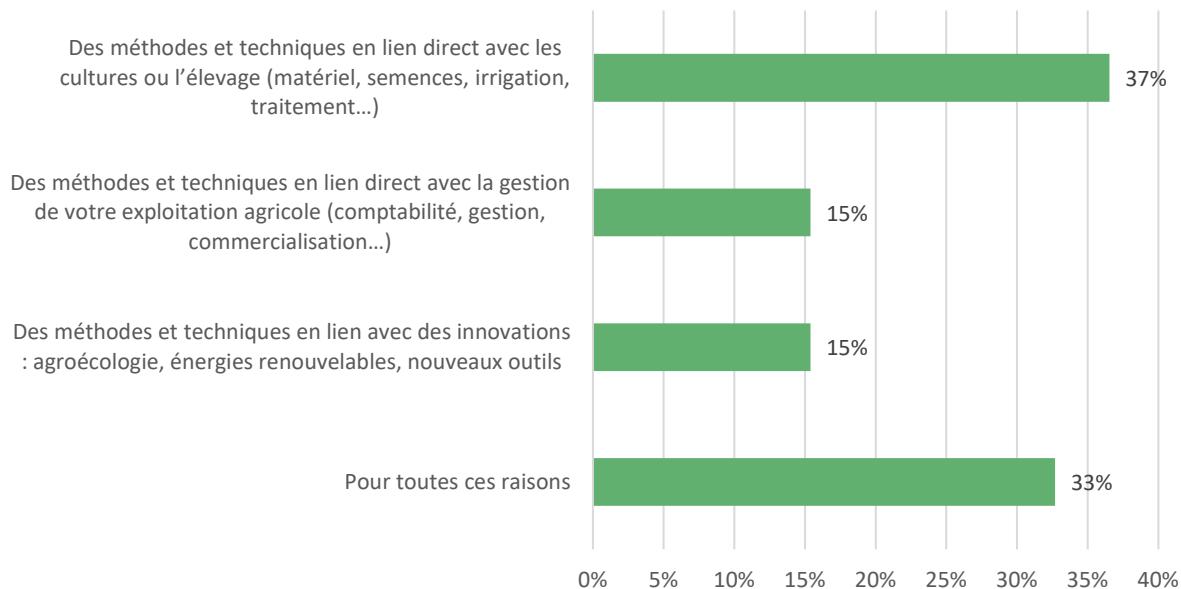
Il est cependant parfois difficile de trouver des formations sur des sujets très innovants notamment pour des filières qui

semblent moins bien accompagnées que d'autres sur des méthodes agroécologiques : l'arboriculture et le maraîchage sont des activités très techniques et il y a peu de spécialistes même au niveau national. Certains font de la recherche-action pour tester de nouvelles techniques. Quelques exploitants se retrouvent ainsi en situation de formateurs : en accueillant des intervenants spécialisés et en jouant le rôle d'entremetteur, en organisant des séjours de découverte, en enregistrant des vidéos dans lesquelles ils témoignent de leurs pratiques professionnelles, etc. Certains participent aussi au bureau d'organismes de formation.

« [J'ai suivi une] formation sur l'agriculture régénérative. [...] Les formateurs, ce sont deux allemands et un traducteur passionné ? Ça fait le lien avec les méthodes de fertilisation qui sont différentes de celles qu'on nous propose habituellement. Il y a une vraie approche sol. »

D'autres agriculteurs investissent plus activement encore le domaine de la formation en participant ou voire en organisant des voyages d'études, en France ou à l'étranger. Cela peut être fait de façon informelle (voyage en famille, à titre individuel) ou plus officielle.

Pour quelles raisons les agriculteurs se forment-ils?



Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise – Exploitation arboricole des frères Dumas à Saint-Genis-Laval



**CE QUE L'ON PEUT RETENIR**

Un engagement fréquent dans la transition agro-écologique, nourri par des expérimentations et des approches innovantes.

## 10. Des attentes de reconnaissance sociale et d'aide opérationnelle

**Les agriculteurs enquêtés font état d'un souhait quasi généralisé d'être davantage connus, écoutés et considérés. Tant par la société civile (riverains, population générale...) que par les acteurs institutionnels et politiques.**

A ce titre, cette étude est perçue comme une démarche encourageante dans la mesure où elle témoigne de la volonté de la collectivité de mieux connaître les exploitants de son territoire et de recueillir leurs témoignages en allant à leur rencontre. Plusieurs personnes interviewées se sont ainsi déclarées favorables au renouvellement de ce type de démarche.

*« Je pense qu'il y a un besoin d'écoute. Il faut faire ce que vous faites là ! Passer du temps avec les agriculteurs, mais en visuel. Il faudrait embaucher une personne qui ne fait que ça, qu'elle aille régulièrement voir les agriculteurs sur le terrain et qu'elle remonte les infos au politique. Il faut prendre en compte les choses et réagir plus rapidement. Il faut écouter les agriculteurs et confronter ce qu'ils disent aux réalités du terrain, pas uniquement à des lectures. »*

Pour certains agriculteurs, le rôle de la collectivité devrait notamment consister à mieux accompagner les agriculteurs et tout particulièrement ceux nouvellement installés. De plus en plus « d'urbains » s'intéressent aux métiers de l'agriculture et tentent de s'y reconvertir. Cela nécessite un accompagnement renforcé.

*« Beaucoup de gens de la ville veulent changer de métier. Il y a un besoin d'accompagnement pour eux. [...] La Métropole devrait créer des pépinières d'entreprises agricoles (ferme école) pour attirer les jeunes qui ne savent pas quoi faire ou qui ont envie de faire autre chose. »*

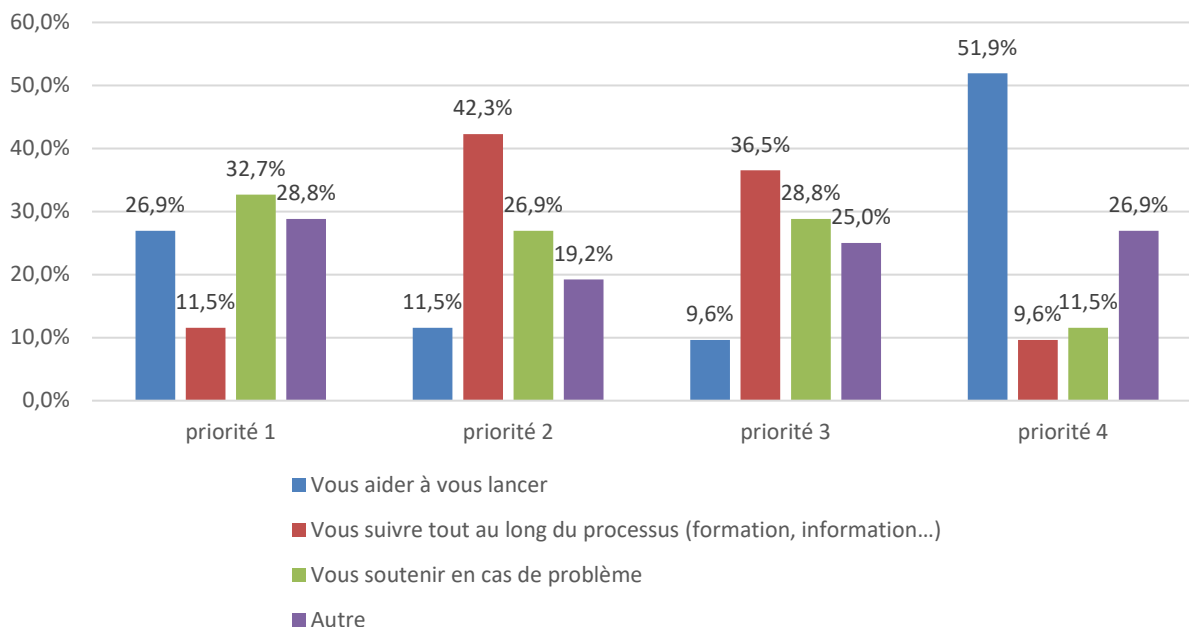
Les attentes vis-à-vis de la Métropole portent enfin fréquemment sur des sujets très opérationnels : la connaissance du foncier disponible, l'accès à l'eau, l'octroi d'aides financières à l'installation, au développement, à l'évolution des pratiques... Mais certains exploitants se disent aussi préoccupés par des dérives et souhaitent que l'argent ne soit pas capté abusivement par une minorité.

*« Le [...] Syndicat mixte des Monts d'Or [a] un très bon schéma de fonctionnement sur le territoire. Je n'ai que des choses positives à faire remonter. Il réalise un travail de fond sur l'accès au foncier, l'accompagnement, la coordination avec les autres acteurs [...]. On est nombreux à s'être installés grâce à eux sur un petit territoire. »*

Il conviendrait également de communiquer davantage à l'attention du grand public pour faire connaître les grands enjeux de l'agriculture contemporaine.

*« Il faut communiquer sur les pratiques, les façons de faire. Les gens n'ont pas toujours le bon son de cloche. [Cela nécessite parfois] d'expliquer que l'on fait au mieux mais que ça ne fonctionne pas toujours. »*

Dans l'évolution de vos pratiques et le défi climatique et environnemental, l'accompagnement de la Métropole vous serait utile pour :



## INTERPRÉTATION GRAPHIQUE

Pour lire le graphique, il faut regarder les résultats par priorité. Les agriculteurs pensent que la Métropole pourrait les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques en priorité n°1 en « les soutenant en cas de problème ». En deuxième priorité, ce qui revient le plus souvent c'est l'accompagnement tout au long du processus (formation, information...) (42,3%). Enfin, le critère sur lequel les agriculteurs n'attendent pas la Métropole c'est pour « les aider à se lancer ». Il serait intéressant de creuser cette question du moteur de changement des pratiques dans une étude complémentaire.



## CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Un souhait général d'être mieux connu et reconnu par la société dans son ensemble, des attentes davantage opérationnelles vis-à-vis de la collectivité.



# Conclusion

**De nombreuses réalités différentes cohabitent parmi les agriculteurs implantés sur le territoire de la Métropole de Lyon. Cette étude met en lumière une grande diversité de profils, de situations, de postures et d'attentes. Plusieurs enseignements se dégagent toutefois.**

Les exploitants enquêtés disposent, dans leur grande majorité, d'une vie sociale relativement riche. Quelles que soient la nature de leur activité, la taille de leur exploitation ou leur ancienneté, ils sont pour la plupart en contact régulier avec un nombre significatif d'interlocuteurs. Ils s'informent et se forment par ailleurs activement et de façon autonome et volontariste sur différents sujets.

Dans tous ces domaines, ils mobilisent des outils et des méthodes variés. Agiles avec internet, ils accordent néanmoins une place importante – souvent prépondérante – aux relations humaines et aux contacts directs que rien ne saurait à leurs yeux totalement remplacer.

Ne rencontrant pas de problèmes majeurs dans ces domaines de la vie sociale, de l'information et de la formation, les agriculteurs de la Métropole de Lyon ne les identifient pas comme prioritaires. Cela ne signifie pas qu'ils n'y accordent pas d'importance. Mais pour eux, le véritable enjeu est ailleurs. C'est un enjeu de reconnaissance : être connus et compris, tant des décideurs politiques que des techniciens et de la population.

*« Pour moi, les priorités ne sont pas l'info ou la formation, j'estime que je ne m'en sors pas trop mal. »*

Au-delà de leurs situations individuelles et des difficultés auxquelles ils peuvent se heurter, ils aimeraient ainsi que l'agriculture soit perçue de façon plus réaliste par les habitants et les décideurs. Ils déplorent la permanence de représentations stéréotypées de leur activité et se méfient des effets de mode tels que ceux actuellement observables autour de la permaculture ou de l'agriculture bio, qu'ils ne rejettent pas pour autant mais dont ils aimeraient qu'elles ne produisent pas de clivages supplémentaires au sein du monde agricole.

*« [...] Ce que je recherche, c'est la reconnaissance personnelle. J'ai l'impression de l'avoir avec des gens qui me connaissent bien, mais pas avec la société, ou beaucoup moins. L'agriculteur a un rôle important dans la société : entretenir, produire l'espace. L'ensemble des agriculteurs sont beaucoup plus écolos que ce qu'on dit, même s'ils sont imparfaits. »*

*« Le buzz des médias nous répercute un avis ultra négatif sur nos pratiques. C'est l'agribashing. On a droit à des insultes, les gens nous filment, ils portent plainte... [...] Dans la réalité, cela représente très peu de gens. J'aimerais trouver un moyen de communication pour qu'on parle favorablement sur nos pratiques. »*

Plus largement, les exploitants enquêtés se situent en milieu périurbain, c'est-à-dire à mi-parcours entre le monde de la ville et celui du rural. Ils sont engagés, pour la plupart et à leur façon, dans une transition entre un modèle productiviste et un modèle agro-environnemental. Ils sont par ailleurs confrontés à de multiples injonctions contradictoires : préserver la vie du sol avec l'arrêt du labour mais aussi du glyphosate ; abandonner les produits phytosanitaires mais continuer à répondre au goût des consommateurs pour des produits beaux et calibrés ; accroître les rendements sur un foncier limité mais tester de nouvelles techniques davantage respectueuses de la biodiversité... Les nombreux paradoxes pointés dans cette étude reflètent sans doute ceux auxquels sont confrontés les agriculteurs dans leur activité aujourd'hui ?

*« Il faut arrêter l'opposition entre bio et conventionnel. Il faut faire comprendre que le bio c'est bien mais pas forcément mieux. Quand on est éleveur, on aime ses animaux. [...] Aujourd'hui, on paye les erreurs du passé. Du coup, il y a de plus en plus d'installation hors cadre familial. Les fils d'agriculteurs ne veulent pas reprendre l'exploitation. »*

Les changements de pratiques constituent des prises de risque et des défis pour les entrepreneurs agricoles. Certains n'ont pas envie de se mettre en difficulté mais beaucoup sont en recherche de nouveaux modèles qui répondent aux enjeux climatiques et environnementaux ainsi qu'à leur situation personnelle. Ce qui fait de chaque exploitation une entité spécifique avec à sa tête des hommes et des femmes passionnés, parfois à court d'énergie et de solutions mais qui travaillent chaque jour à la diversité des paysages agricoles métropolitains ainsi qu'à la production alimentaire pour des millions d'habitants et ne demandent qu'à être reconnus pour leur travail.

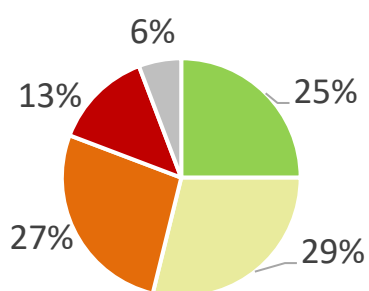
## CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Des agriculteurs singuliers dont il est difficile d'établir un « portrait type », une multitude de paradoxes vécus qui renvoient à ceux qui traversent le monde agricole ainsi que la société contemporaine dans sa globalité.



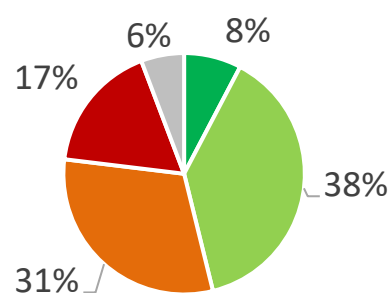
Source : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise \_ Toussieu

Vous diriez que la situation économique de votre exploitation aujourd'hui est :



- Bonne : vous avez un revenu satisfaisant et vous pouvez investir
- Moyenne : vous avez un revenu moyen et vous pouvez difficilement investir
- Difficile : votre revenu est inférieur au SMIC (mensuel brut : 1540 euros)
- Très difficile : vous n'avez pas de revenu
- Autre

Vous envisagez l'avenir de votre exploitation de façon :



- Très confiante
- Confiante
- Inquiète
- Très inquiète
- Autre



## Conclusion croisée

Les deux études, bien que conduites indépendamment l'une de l'autre, se recoupent sur plusieurs aspects.

L'enquête en ligne, à laquelle a répondu une cinquantaine d'agriculteurs de la Métropole, a permis de percevoir leur ressenti sur leur situation économique actuelle et future.

- 25% se disent dans une bonne situation économique avec un revenu satisfaisant et qui leur permet d'investir. Ce groupe est composé en grande majorité de maraîchers et d'arboriculteurs (84%).
- 40% se disent être dans une situation « difficile » voir « très difficile » pour 13% d'entre eux. Parmi ces 7 agriculteurs, 5 sont des céréaliers.

Concernant la manière dont ils envisagent l'avenir, il y a deux positions bien distinctes : quasi la moitié sont « confiants » voir « très confiants » (46%) alors que l'autre moitié est « inquiète » voire « très inquiète » (46%).

Le groupe des « très confiants » est composé de maraîchers et arboriculteurs uniquement alors que le groupe des « très inquiets » correspond, pour plus de la moitié, à des exploitations en grandes cultures.

Ces résultats concordent avec ceux de l'étude économique en première partie de ce document (données comptables CerFrance). D'ailleurs, il a été montré que certaines filières sont économiquement fragiles mais pour autant qu'elles se diversifient ou changent leurs pratiques (labellisation, nouvelle production, travail sur les sols vivants...) afin de perdurer. Cela résonne avec l'étude sociologique qui montre des agriculteurs innovants, autonomes, en transition,

qui n'attendent pas seulement de la Métropole un soutien financier mais plutôt qu'elle les aide à communiquer de manière positive auprès des habitants afin de faciliter la cohabitation dans un milieu périurbain tendu.

Il apparaît donc nécessaire de communiquer et de sensibiliser les habitants aux contraintes agricoles.

Enfin, le territoire bénéficie encore d'une agriculture variée qui pourrait, pour les filières les plus en difficulté (élevage, céréales), saisir l'opportunité de la vente directe et de la labellisation (AB, HVE) pour assurer leur pérennité. Un point de vigilance à ce développement est l'équilibre fragile entre l'offre et la demande pour ne pas déstabiliser les filières. Cela pose donc la question de l'accessibilité des produits locaux aux familles à plus faible pouvoir d'achat qu'il faut accompagner si l'on souhaite garantir un prix rémunérateur aux agriculteurs métropolitains.

### ET POUR FINIR...

Un grand merci à tous les agriculteurs qui ont participé à l'enquête en ligne et aussi aux structures (chambre d'agriculture, syndicats agricoles, syndicats de territoire...) qui ont contribué à la diffusion du questionnaire.

Enfin, un remerciement particulier aux douze agriculteurs qui ont accepté un entretien téléphonique ou face-à-face et qui ont apporté des informations essentielles aux enjeux sociologiques de l'agriculture en milieu périurbain.



Avec la contribution de CerFrance



Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Bertille Joli** - [b.joli@urbalyon.org](mailto:b.joli@urbalyon.org) - 04 81 92 33 17